



LE PIED DE FÉE

LE MAG DE LA VILLE DE LÈVES

#178 - novembre - décembre 2024



DOSSIER : 2014 - 2024 : 10 ANS AVEC VOUS !



LÈVES, DANS LES MÉDIAS NATIONAUX

La ville de Lèves est récemment passée dans le 20h de TF1 (édition du 2 octobre) qui s'est intéressée au sujet de la réduction de la dépense publique.

La ville est également passée sur France 5 (émission C dans l'air) et sur LCP (émission Ça vous regarde). Vous pouvez retrouver les vidéos de ces passages médias sur le Youtube de la ville de Lèves.



P4

*Dossier :
2014 - 2024 : 10 ans
avec vous !*



P24

Retour en images



P16

*La nouvelle école
de musique a ouvert ses
portes*



P26

Vie de la commune



P18

*Pierre Doublet,
témoin de la
Libération, nous livre
ses mémoires*



P28

*Saison culturelle
2024 - 2025*



P20

*En images
80 ans de la Libération
de Lèves*



P46

Lèvements



L'ÉDITO DU MAIRE



Quelle rentrée pour Lèves ! Avec l'inauguration de la nouvelle école de musique et les festivités des 80 ans de la libération, suivies toutes deux par un public très nombreux, nous avons montré le visage d'une commune dynamique, unie et conviviale. Nous avons partagé des moments très forts et émouvants dans ce bel état d'esprit fraternel qui caractérise tant Lèves.

Et les autres animations ne manquent pas. Je pense notamment à la fête de l'Abeille et de la nature, conduite par l'association de l'Abeille lévoise, dont la 6ème édition fut un franc succès. Je dis régulièrement qu'une commune vit grâce aux associations et à ses bénévoles, qui en sont le cœur battant. Le rôle de votre municipalité est certes d'initier des projets, mais aussi d'accompagner les initiatives. Vous n'en manquez pas, et c'est heureux.

Alors que la situation budgétaire nationale conduit à la recherche d'économies, plusieurs médias nationaux se sont intéressés à l'exemple de Lèves, qui a réussi depuis 10 ans à réduire chaque année ses impôts locaux tout en triplant ses investissements, tout cela grâce à un important effort mené sur les dépenses de fonctionnement. Nous avons notamment eu l'honneur du 20h de TF1 ou de l'émission C dans l'air de France 5. C'est une fierté autant qu'une récompense des efforts menés.

Dix ans déjà ! Elus en 2014, réélus en 2020, nous ne cessons de tout faire pour être dignes de votre confiance et de tenir les promesses que vous avez validées. C'est l'occasion de faire une rétrospective des projets, petits et grands, menés depuis une décennie. Ce Pied de fée vous

en propose un dossier spécial, avec des morceaux choisis en images.

La situation nationale nous imposera de poursuivre nos efforts de bonne gestion au quotidien. Nous n'en avons pas le choix, et les nécessités nous imposent de continuer à mener des réalisations qui modernisent et font avancer Lèves. Le cœur de village bientôt terminé, c'est l'avenue Soutine qui va bénéficier de nouveaux aménagements. Et nous continuons à travailler sur d'autres projets, parmi lesquels la modernisation des bâtiments du complexe sportif, prévu en plusieurs phases et dont l'architecte va être désigné cet automne par jury de concours.

Le travail ne manque pas. Après une décennie à vos côtés, vos élus sont plus que jamais motivés pour poursuivre leur mission à votre service.

Je veux ici, une fois n'est pas coutume, terminer mon propos par une pensée particulière envers Armindo et Isabelle Almeida, qui ont perdu un enfant dans des conditions dramatiques. Anciens commerçants lévois dévoués à leur travail autant qu'à leur famille, ils furent entourés de nombre d'entre vous. Là encore, dans un bel esprit fraternel.

Rémi MARTIAL
Maire de Lèves
Conseiller départemental

2014 - 2024 : 10 ans avec vous !

Elus en 2014, réélus en 2020, Rémi Martial et son équipe célèbrent cette année leur décennie de mandat municipal. L'occasion pour le Pied de fée d'interroger le maire et de proposer une rétrospective en photos des temps forts de ces 10 dernières années.



Rémi Martial interrogé par France 5 dans le cadre de l'émission C dans l'air diffusée le 10 octobre dernier, consacrant un reportage sur l'exemple de la commune de Lèves qui a baissé ses dépenses publiques.

P2F : Rémi Martial, vous avez été élu maire en 2014, et réélu en 2020, que retenez-vous de vos 10 années de mandat ?

C'est difficile de dresser un bilan exhaustif d'une décennie d'action. Si je dois retenir deux points qui me tiennent particulièrement à cœur, c'est d'avoir réussi me semble-t-il à fédérer les habitants autour d'un projet ambitieux qui donne un nouveau souffle à Lèves, et d'avoir tenu une très grande part de nos engagements. Sur certains sujets, nous avons même fait davantage que nos promesses.

Que ce soient les petits projets comme les grands, nous avons toujours eu à cœur de tenir le cap, même quand cela a pu être difficile à certains moments. Je sais bien que des décisions peuvent générer de la contestation ou parfois

de l'incompréhension, mais toute notre action est guidée par la volonté de répondre à l'intérêt général et de donner du positif à Lèves, pour aujourd'hui et pour demain. Les attentes des habitants sont nombreuses, et bien qu'il nous soit impossible de tout faire, nous faisons tout pour y répondre dans les meilleures conditions qui soient.

P2F : Pouvez-vous nous dire quels sont les projets dont vous êtes le plus fier ?

Là encore c'est difficile à dire, tant les projets ont été nombreux. Nous avons commencé par repenser tout le parc immobilier de la commune, avec la volonté de réduire la surface totale de nos bâtiments tout en les rénovant ou en construisant du neuf avec un objectif de haute qualité

environnementale. Moins de dépenses de fonctionnement, et des services plus performants, voilà quel était notre volonté que nous avons concrétisée avec par exemple la vente du moulin, la mairie rénovée, l'espace Gabriel Loire, la restructuration de l'école ou plus récemment la construction d'une nouvelle école de musique. Il nous faudra poursuivre avec l'église dont j'espère que nous pourrons faire aboutir le projet de rénovation avec le soutien de la Drac, ou encore avec la nécessaire rénovation de nos bâtiments sportifs.

Une fois cette stratégie de meilleure gestion du foncier et du bâti bien entamée, nous avons davantage investi sur la rénovation de nos routes et espaces publics, dont le cœur de village est le plus grand symbole. Mais nous nous efforçons d'agir un peu partout. Près de 10 km de voirie, sur les 45 que compte la commune au total (30 km de voirie communale et 15 km de voirie départementale) ont bénéficié de rénovation ou de nouveaux aménagements depuis 10 ans.

Mais si je dois retenir un projet qui me tient particulièrement à cœur, je crois que c'est celui du Mémorial de Chavannes. Il était inacceptable que ce site historique où des résistants avaient été fusillés soit ainsi laissé à l'état de quasi abandon. Nous en avons pris le plus grand soin dès notre élection, pour le transformer en ce lieu de visite que chacun connaît désormais. Un projet respectueux du patrimoine historique et naturel.

P2F : Avez-vous des regrets ?

Bien entendu que j'en ai. Quelques propos parfois maladroits dans les premières années, et des projets que nous aurions pu mener différemment ou avec une autre temporalité. Mais je crois aussi important qu'après une phase de concertation et de maturation nous soyons en mesure de trancher et de mener les décisions à leur terme. C'est la responsabilité de l'élu que les citoyens nous demandent d'assumer.

Nous devons être aussi particulièrement vigilants envers certains promoteurs ou architectes dont les projets, aussi intéressants soient-ils, ne sont pas toujours en phase avec la vision globale et durable que nous voulons pour la commune. Tout est question d'équilibre entre laisser place à l'initiative privée et apporter une cohérence d'ensemble. Réussir à répondre à la fois aux intérêts particuliers et à l'intérêt général, c'est aussi la difficulté auxquels les maires doivent faire face.

P2F : Vous vous étiez engagé à baisser les impôts. C'est chose faite chaque année depuis 10 ans. Comment avez-vous fait ?

C'est très simple, nous avons baissé la dépense publique, dès le début, et sans jamais relâcher nos efforts. Ce qui nous a permis d'une part de baisser les taux des taxes locales, mais aussi de tripler notre niveau d'investissement. A chaque départ volontaire ou en retraite, nous avons réinterrogé le poste et le service concernés. Il nous a fallu également prioriser ce qui nous paraissait essentiel, dans une commune rappelons-le qui a moins de 6000 habitants et qui propose de nombreux services que beaucoup de communes nous envient.

En dix ans, nous avons supprimé 40 ETP (équivalent temps plein), soit un tiers des effectifs, en cherchant sans cesse à optimiser le service aux habitants, essayant de le rendre le plus qualitatif possible au moindre coût. Il s'agissait également de tenir une promesse de campagne, très loin du « on rase gratis » auquel plus grand monde ne croit désormais.

Nos moyens restent limités, et nous devons être particulièrement vigilants quant aux décisions gouvernementales à venir vis-à-vis des communes. Il est intéressant de voir que plusieurs médias nationaux se sont intéressés à

l'exemple de Lèves.

P2F : Avez-vous un dernier mot à nous dire ?

Le bilan de dix années de mandat est la résultante d'un travail d'équipe. Et je veux ici remercier tous les élus qui m'ont accompagné et qui donnent chaque jour de leur temps et de leur énergie, ainsi que les agents municipaux qui font preuve d'un véritable professionnalisme au service de tous, dans un cadre contraint.

Je retiens également que les relations sont bien plus apaisées avec les membres de l'opposition que lors du précédent mandat. Si nos visions sont différentes, nous sommes respectueux les uns des autres, ce dont je suis gré.

Je veux aussi remercier tous les bénévoles et plus largement tous les habitants qui créent du lien social et animent notre jolie commune. A nous tous de continuer à entretenir cet état d'esprit.



Haut-lieu de mémoire locale et de promenade, le Mémorial de Chavannes est l'un des projets sur lequel le maire et son équipe se sont particulièrement investis depuis 10 ans. Autrefois bordé par une décharge à ciel ouvert qui a été remplacée par un rucher dès 2015, le Mémorial accueille depuis 2019 un parcours de mémoire visible toute l'année, et a bénéficié de travaux d'aménagement d'un nouveau parvis en 2021 et de rénovation du monument en 2022. Il bénéficie des plus grands soins de la part des services de la ville.



1



2



3

2014

- 1 Vos nouveaux élus sur le terrain. Ici en avril 2014 avec les services de la ville et de Chartres métropole en vue de l'installation des caméras de vidéoprotection.
- 2 Première soirée des associations organisée à l'espace Soutine. Cet événement biennal vise à mettre à l'honneur les sportifs et bénévoles méritants.
- 3 Modernisation de l'image de la ville, avec une nouvelle charte graphique qui intègre la création d'un nouveau site internet et la présence sur les réseaux sociaux.



4



7



5



6



8

2015

- 4 1^{ère} baisse des impôts. Chaque année pendant 10 ans, cet engagement quasi-unique en France sera tenu grâce à une gestion rigoureuse.
- 5 Promesse tenue : installation des 14 premières caméras de vidéo-protection. Ici sur la mairie pour couvrir la place de l'Eglise.
- 6 Première exposition sur les bords de l'Eure, qui reviendra chaque année sur un thème différent, avec le soutien d'entreprises locales.
- 7 Nettoyage en profondeur de l'ancien champ de tir. De décharge à ciel ouvert, il sera transformé en Rucher et lieu de promenade.
- 8 Création d'un nouveau chemin de promenade autour du grand étang + installation de 3 pontons adaptés aux personnes handicapées.



1



2



3



4

2016

- 1 Travaux du stade synthétique Claude Piau, qui a permis au club de football de tripler ses effectifs, avec de nombreuses équipes jeunes.
- 2 Lèves première commune eurélienne en zone police à mettre en place le dispositif « voisins vigilants », grâce aux habitants volontaires.
- 3 Inauguration du chalet pédagogique des abeilles ouvert toute l'année au public, et création de l'Abeille lévoise qui produit le miel de Lèves.
- 4 Rénovation complète de l'Hôtel de ville, avec la création d'un guichet unique mairie / ccas. Plus accueillant, plus pratique, et plus écologique grâce à l'optimisation de la gestion des services administratifs et de la gestion du bâtiment rénové, l'investissement a été payé en seulement 5 ans et génère des économies chaque année. Un bon exemple d'un projet vertueux.

2017

- 1 Installation de vidéoprojecteurs interactifs dans toutes les classes de l'école élémentaire Jules Vallain.
- 2 Après la création de nouvelles allées, mise en place d'une nouvelle végétalisation du cimetière adaptée à la règle du zéro phyto.
- 3 Rénovation des marches entre le cimetière et le square Griffith par les services PMR, avec création d'un cheminement PMR.
- 4 Lancement du portail familles, pour moderniser et faciliter les inscriptions aux services périscolaires.
- 5 Adoption d'un blason pour la commune, respectueux de son histoire et des codes héraldiques, et choisi par un vote des habitants.
- 6 Lancement de la charte de végétalisation pour inciter les habitants à fleurir et entretenir leurs trottoirs et pieds de façades.
- 7 Festivités tout au long de l'année pour célébrer les 900 ans de l'abbaye Notre-dame de Josaphat, dont une grande fête médiévale.





2018

- 1 Concertation, avec de nombreuses réunions publiques pour échanger sur les projets de la municipalité. Ici à l'espace Soutine pour le cœur de village.
- 2 De nouveaux aménagements pour l'entrée nord de Lèves, avec la création de deux giratoires, la sécurisation des trafics et la plantation de nombreux arbres.
- 3 Convivialité, avec la création de la soirée annuelle d'accueil des nouveaux arrivants.
- 4 Sécurisation de l'entrée de l'école maternelle Jean-Pierre Reschoeur avec la pose de barrières.
- 5 Rénovation et consolidation des ouvrages d'arts, en partenariat avec le Département. Ici les ponts de Ouarville et de la Butte verte.
- 6 Installation d'un nouveau club-house pour le football club de Lèves.
- 7 Création du CMJ (conseil municipal des jeunes), réunissant 10 enfants CM1 et 10 enfants de CM2.





2019

- 1 Construction de l'espace Gabriel Loire, qui rassemble sur un seul bâtiment à haute performance environnementale des services (accueils de loisirs, cantine, bibliothèque et salle associative) qui étaient autrefois répartis dans de vieux bâtiments devenus inadaptes.
- 2 Lancement d'une campagne de sensibilisation contre les incivilités, avec distribution de sacs à crottes et de cendriers de poche.
- 3 Création et renouvellement de jeux pour enfants, aux étangs et au square de la Malonerie.
- 4 Inauguration du Chemin de mémoire de Chavannes, qui raconte l'histoire du champ de tir et des 9 résistants fusillés en ce lieu.
- 5 Transformation des salles du Mousseau en pôle associatif, intégrant notamment les salles de billard inaugurées du nom de Raymond Gallien.
- 6 Dans le cadre de l'urbanisation de l'ancien champ de foire, rénovation en profondeur des rues de la Chacatière et Hoche Allart, et création de la rue des Vaux de Lèves.





1



2



3



4



5



5

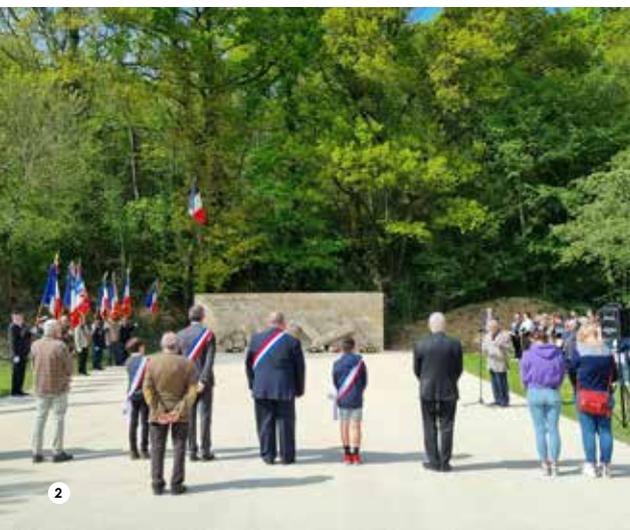
2020

- 1 Entretien et embellissement des berges de l'Eure et rénovation de la passerelle de la rue de Longsault.
- 2 Rénovation et travaux de sécurisation de la rue de Longsault, avec notamment une nouvelle entrée de ville.
- 3 Lancement de la distribution des colis de Noël pour les séniors. Durant l'année Covid, vos élus mobilisés pour venir en aide aux habitants.
- 4 Rénovation complète des réseaux et des revêtements du chemin de la Vallée baron et du haut de la route de Chavannes. Une opération attendue de longue date par les habitants, rendue possible grâce à une bonne capacité d'autofinancement retrouvée, et grâce aux bonnes relations entretenues avec Chartres métropole et le Département d'Eure-et-Loir.
- 5 Les rues bénéficient de nouveaux enrobés, par exemple la rue des Lucasses (photo de gauche) ou les rues des Osiers, des Picheloups, des Ouches et de la Voie romaine (photo de droite).

2021

- 1 En lieu et place de l'ancienne station d'épuration, création d'une grande plaine naturelle, et rénovation complète des berges de l'Eure et de la promenade du Plan vert. Opération menée avec Chartres métropole.
- 2 Renouveau du vignoble lévois, avec la plantation de pieds de Romorantin et la création de l'association de la Vigne de Lèves.
- 3 La municipalité prend soin du patrimoine communal, par exemple avec la rénovation des anciennes pompes à eau.
- 4 Expérimentation de la vidéoverbalisation rue de Longsault, pour lutter contre le trafic de poids lourds.
- 5 Rénovation de l'entrée sud de la ville avenue de la Paix, comprenant nouveaux revêtements, trottoirs adaptés aux PMR et embellissement avec de nombreuses plantations.
- 6 Installation de nouveaux supports vélos.





2022

- 1 Restructuration en profondeur de l'école élémentaire Jules Vallain, pour un bâtiment modernisé, plus pratique et moins énergivore.
- 2 Respect de la mémoire, avec la rénovation du Mémorial de Chavannes et du Monument aux morts.
- 3 Installation des moutons aux étangs, pour réduire le coût d'entretien et pour le plus grand plaisir des enfants.
- 4 Fête Vikings pour célébrer les 1111 ans de la grande bataille de Rollon, événement majeur de l'histoire de Lèves.
- 5 Rénovation complète de la rue de Bailleau, avec enfouissements de réseaux, nouveaux revêtements, végétalisation, création d'une piste cyclable et aménagement d'un giratoire au croisement de l'avenue de la Paix, de la rue de Bailleau et de la rue Jean Moulin.

2023

- 1 Rénovation et agrandissement de la salle 3 de l'espace Soutine
- 2 Création d'un nouvel espace funéraire au cimetière
- 3 Rénovation du city stade
- 4 Rénovation de l'allée des Laris
- 5 Réalisation de la 1ère phase du cœur de village (Clos bénin / Hoche Allart)
- 6 Modernisation du hall et des loges de l'espace Soutine
- 7 Lancement d'une saison culturelle nouvelle formule à l'espace Soutine
- 8 Restauration écologique des berges de l'Eure, avec Chartres métropole





2024

- 1 Construction de nouveaux locaux pour l'école de musique
- 2 Rénovation de la rue des Grands-prés
- 3 Travaux de la phase 3 du Cœur de village (place de l'Eglise)
- 4 Après la vente du Moulin, travaux menés par les nouveaux propriétaires. Création d'une placette pavée par la ville.
- 5 Plantation de nouveaux arbres dans la cour de l'école maternelle Jean-Pierre Reschoeur
- 6 Inauguration festive de la phase 2 du Cœur de village (avenue de la Paix / carrefour des cinq routes)
- 7 Mise en lumière du lavoir municipal après restauration de ce dernier.

La nouvelle école de musique a ouvert ses portes !



Lors de l'inauguration, Daniel Desgrouas, adjoint au maire en charge du projet ; Isabelle Vincent, conseillère départementale ; Rémi Martial, maire ; Agnès Bonjean, secrétaire générale de la Préfecture d'Eure-et-Loir ; Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental et Bertrand Penneron, architecte.

Les journées du 8 et du 12 octobre dernier furent un moment fort de la vie de la commune, avec l'inauguration officielle puis les portes-ouvertes des nouveaux locaux de l'école municipale de musique.

Après 45 années passées dans des locaux devenus vieillissants et inadaptés à la pratique musicale, l'école de musique avait besoin d'un nouvel écrin pour poursuivre sa mission de transmission de l'art musical et choral. Réalisés après deux années d'études et une année et demi de travaux,

les nouveaux locaux de l'école de musique ont commencé à prendre vie dès la rentrée de septembre, au sein d'un bâtiment qui a été conçu pour offrir une grande qualité acoustique ainsi qu'une haute performance environnementale, en témoigne sa toiture jardin avec la plantation de près de 100 arbustes.

Forte de 200 musiciens et choristes et de nombreux ensembles s'adressant à tous les âges, l'école de musique de Lèves dispose désormais d'un grand auditorium et de six salles de cours flambant neuves, distribuées par un hall



Découverte des nouveaux locaux de la nouvelle école de musique. Ici au sein du hall d'accueil, grand espace qui dessert l'ensemble des salles et lieu convivial et chaleureux pour accueillir les familles.



Les professeurs de l'école municipale de musique de Lèves prennent possession de leur nouvelle scène au sein de l'auditorium, salle pouvant accueillir 80 spectateurs.



La classe de chant de Laurence Lefebvre, avec François Cornu à l'accompagnement piano.

central qui a vocation à apporter convivialité et meilleur accueil.

Située à côté de l'espace Soutine, ce qui permettra de créer de meilleures synergies au sein d'un pôle culturel majeur pour l'agglomération, l'école permet un stationnement plus confortable ainsi qu'un accès sécurisé. Quelques finitions et aménagements extérieurs prévus cet hiver permettront de compléter cette belle réalisation qui accueillera animations et concerts tout au long de l'année.



Daniel Brun, professeur de flûte, avec une partie de ses élèves.



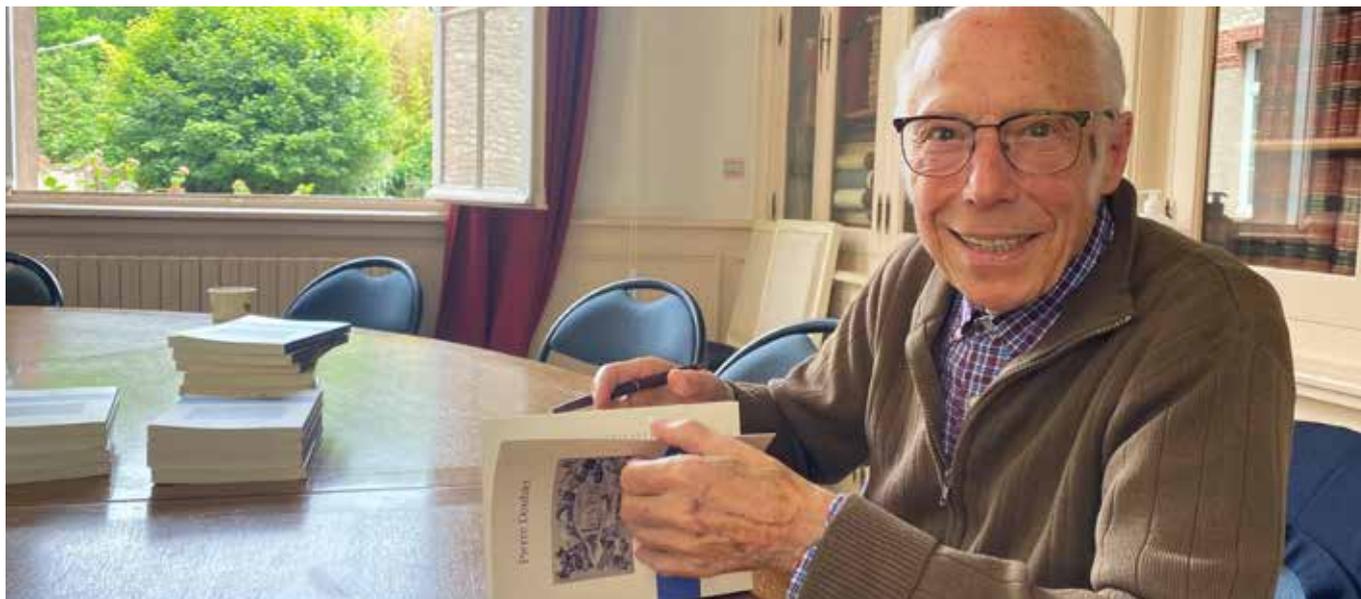
Françoise Debaecker au sein de la classe de formation musicale.

Le budget total tout compris du projet (travaux ; maîtrise d'oeuvre ; études ; achat de mobilier) est de **2 070 000 euros**.

Il a reçu le soutien financier de l'Etat à hauteur de 180 000 euros et du Département à hauteur de 150 000 euros.



Pierre Doublet, témoin de la Libération, nous livre ses mémoires...



Le 17 septembre dernier, Pierre Doublet en séance de dédicaces de son ouvrage à l'occasion des festivités des 80 ans de la Libération de Lèves.

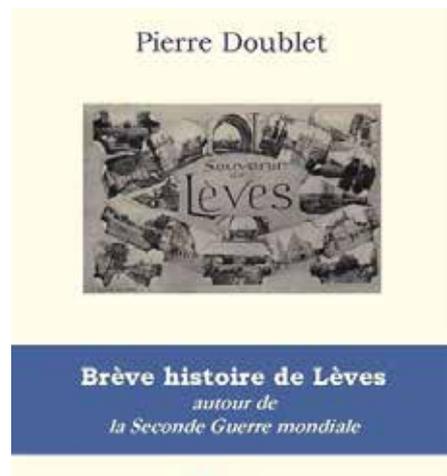
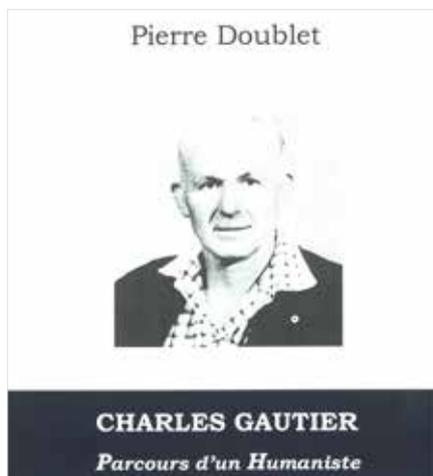
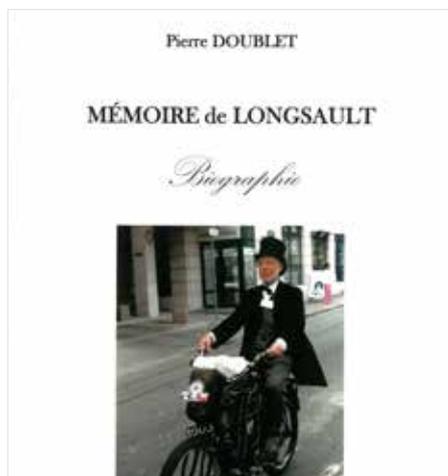
Du haut de ses 95 ans, Pierre Doublet flâne tel un jeune homme dans les rues de Lèves, toujours aimable, curieux et ouvert à la conversation. Lui qui n'a jamais ou presque quitté sa commune de Lèves, s'est fait son historien à l'aune du grand âge.

Si bien que nous avons pris l'habitude de l'entendre à l'occasion des cérémonies commémoratives, particulièrement à Chavannes où ses paroles toujours fortes et émouvantes auprès des martyrs de la Seconde Guerre mondiale résonnent comme un appel à la paix que nous avons le devoir de cultiver.

De Longsault à la seconde guerre mondiale, en passant par Charles Gautier, personnage haut en couleurs, Pierre Doublet aura publié trois ouvrages qui nous permettent de mieux connaître quelques pages de l'histoire de Lèves tout autant d'accompagner l'auteur dans son chemin de vie, nous partageant ses épreuves et ses joies.

A l'occasion de la réédition de ses Mémoires de Longsault, le Pied de fée vous invite à (re)découvrir les trois ouvrages écrits par Pierre Doublet durant cette dernière décennie, véritable témoignage vivant de notre commune.

Pour acheter les ouvrages de Pierre Doublet, rendez-vous à Carrefour Express pour *Charles Gautier* et *Brève histoire de Lèves*. Pour *Mémoire de Longsault*, contactez Pierre Doublet au 07 86 38 65 46.



In mémoriam

Marie Fruchard



Douceur, humilité et simplicité. Tels sont les mots qui reviennent à la bouche des personnes qui ont connu Marie Fruchard, qui s'est éteinte le 1^{er} octobre à l'âge de 80 ans. Très engagée au service des autres, Marie

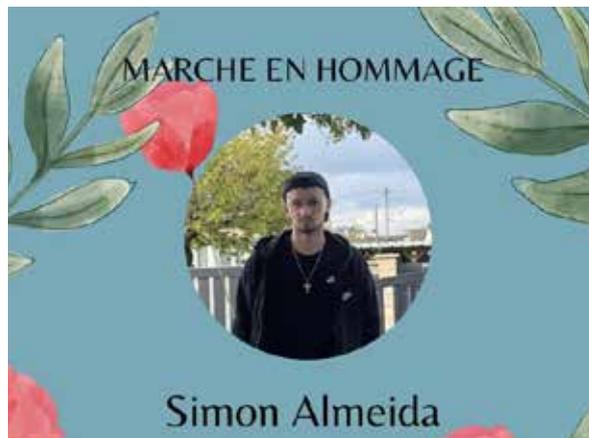
Fruchard fut de ceux et celles pour qui le don de soi est une vertu naturelle, en toute discrétion.

Investie dans plusieurs associations, elle fut notamment l'un des piliers du comité de jumelage de Lèves, nouant des liens d'amitié indéfectibles avec les habitants de Nailsworth.

Lévoise depuis près de 50 ans, Marie Fruchard fut à la tête du service d'accompagnement des deuils au sein de la paroisse, recueillant ainsi les peines de centaines de familles, et accompagnant les proches des défunts dans leur recherche d'espérance. Appréciée de tous, elle fut à son tour accompagnée d'une assistance très nombreuse lors de ses obsèques à l'église saint-Lazare de Lèves.

A son époux Michel, à ses enfants et petits-enfants qu'elle chérissait tant, la municipalité adresse ses condoléances les plus affectueuses.

Simon Almeida



Très vive fut l'émotion de tous lorsque l'on apprit le décès de Simon Almeida, victime d'une attaque à l'arme blanche à l'issue d'une soirée en boîte de nuit le 21 septembre. Il n'avait que 21 ans.

Second fils d'Armindo et Isabelle, les anciens gérants du bar des sports de Lèves, Simon était un jeune homme discret et agréable. Respectueux des autres, il aimait l'esprit de camaraderie qu'il cultivait par la pratique du football.

Une marche blanche suivie par 1500 personnes fut organisée à Issoudun où il résidait depuis plusieurs années, afin d'accompagner sa famille dans sa peine et de d'exprimer la volonté de tous de refuser toute violence.

Très nombreuses furent les personnes lors des obsèques de Simon pour lui dire un dernier adieu, chacun vivant ce drame inacceptable avec douleur et gravité.

La municipalité s'associe à tous ceux qui ont connu Simon pour présenter ses condoléances les plus attristées à ses parents, à son grand frère et à toute sa famille.



En images

80 ans de la Libération de Lèves

Les festivités des 80 ans de la libération de Lèves furent mémorables. Retour en images sur les temps forts de la journée du 21 septembre.

- 1 En préambule de la journée du 21 septembre, une conférence-dédicace de Pierre Doublet, historien de la commune (cf page 18) fut organisée à la mairie devant une cinquantaine de personnes. Il y raconta la libération de Lèves telle qu'il l'avait vécue à l'âge de 15 ans.
- 2 Une autre conférence passionnante a été organisée par Albert Hude, président du CEDREL (centre d'études et de documentation sur la résistance en Eure-et-Loir), qui nous a raconté l'histoire de James Bozarth, aviateur américain sauvé par Pierre Doublet le 1er août 1944 sur les hauteurs de Longsault.
- 3 Les deux journées précédant le 21 septembre, Fred Irving et Gary Hendrix, petit-fils et cousin du colonel Griffith, accompagnés de Dominique Lallement, présidente de l'American friends of Chartres, sont allés à la rencontre d'élèves de trois établissements scolaires : collège sainte-Marie de Chartres (ici en photo), collège Jean Macé de Mainvilliers, et école élémentaire Jules Vallain de Lèves.
- 4 De nombreux bénévoles et personnes costumées ont participé aux festivités. Un grand merci à eux !
- 5 Plusieurs classes de l'école Jules Vallain ont visité l'exposition au sein de l'espace Gabriel Loire, qui a été prolongée plusieurs jours spécialement pour eux. Ici avec Lionel Lecointre, conseiller municipal délégué en charge des festivités, qui officie comme guide.
- 6 Beaucoup de monde dans le centre-ville de Lèves tout au long de la journée.
- 7 Les autorités redescendant l'avenue de la Paix après un dépôt de gerbe à la plaque Griffith. De gauche à droite : Fred Irving, petit-fils du colonel Griffith ; Harold Huwart, député ; Rémi Martial, maire ; Agnès Bonjean, sous-préfète ; Daniel Guéret, sénateur ; Théodore Bell, représentant de l'ambassade des Etats-Unis.
- 8 Une vingtaine de véhicules d'époque attirèrent curieux et passionnés.
- 9 De nombreux enfants (et adultes) montèrent dans le char Sherman.
- 10 L'harmonie municipale et la chorale Cluster accompagnèrent la cérémonie officielle en musique.









10



10

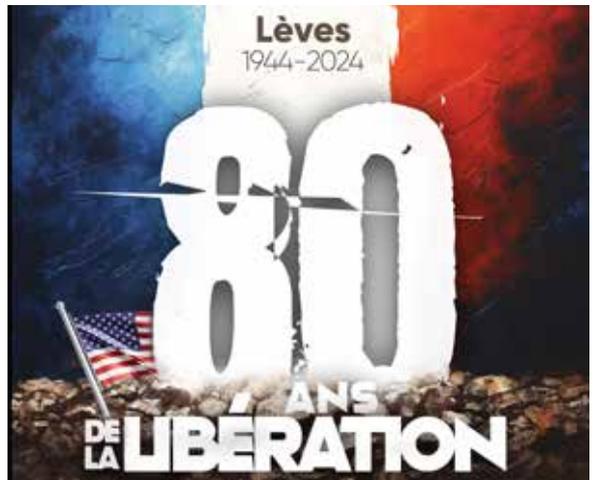


12



11

- 1 Les tours en jeep, proposés gratuitement toute la journée, rencontrèrent un franc succès.
- 2 Des lectures de lettres de Raymond Torcheux, résistant lévois, apportèrent une touche d'émotion.
- 3 De nombreuses animations étaient proposées. Ici les Berdrinoys.
- 4 Dépôt de gerbe devant la pierre de l'avenue de la Paix, rénovée et reposée pour l'occasion.
- 5 La nouvelle association les cow-boys lévois (cf. page 34) anima le début de soirée en musique country.
- 6 Les nouvelles terrasses furent très fréquentées.
- 7 Un joueur d'orgue de barbarie anima toute la journée en musique.
- 8 Les enfants des accueils de loisirs avaient décoré l'espace Gabriel Loire pour l'occasion.
- 9 La cérémonie officielle fut un moment riche en émotions, suivi par un public très nombreux, en présence de jeunes sapeurs-pompiers, jeunes du service national universel et cadets de la gendarmerie.
- 10 Les passionnés de costumes et de véhicules d'époque ont accueilli les visiteurs avec le sourire et animé la journée dans la bonne humeur.
- 11 Les élèves d'une classe de 3^{ème} du collège Sainte-Marie (cf Pied de fée #175) ont proposé des visites guidées durant l'après-midi.
- 12 Du monde dans la cour de l'école Jules Vallain jusqu'à la tombée de la nuit pour partager un bon moment de convivialité.



Retour en images

INAUGURATION PHASE 2 DES TRAVAUX COEUR DE VILLAGE



C'est en présence d'Agnès Bonjean, sous-préfète de Chartres de Christophe Le Dorven, président du Conseil départemental de Franck Masselus, président de la SPL Chartres Aménagement, d'élus et d'habitants que Rémi Martial, maire, a inauguré la phase 2 (avenue de la Paix, carrefour des 5 routes) des travaux du coeur de village.

FÊTE DE L'ABEILLE



Le 15 septembre dernier, c'est sous un beau soleil que les Lévois étaient conviés à la 6ème édition de la Fête de l'Abeille et de la Nature, organisée par l'Abeille Lévoise à la Grange aux 4 vents (étangs).

FORUM DES ASSOCIATIONS



Les associations lévoises étaient réunies au complexe sportif Michel Castaing le 08 septembre dernier pour le traditionnel forum des associations.

PIQUE-NIQUE AUX ÉTANGS



Pour une pause détente avant la rentrée, la municipalité a convié les Lévois à un pique-nique au bord des étangs. Au menu de cette journée : yoga, apéritif, tir à l'arc, jeux en bois pour petits et grands et convivialité !

ÉLECTION DES 10 NOUVEAUX CMJ



Le 07 octobre dernier, les 69 élèves de CM1 de l'école élémentaire Jules Vallain sont passés aux urnes pour élire les 10 nouveaux conseillers municipaux jeunes parmi 20 candidats.

CONCOURS DES MAISONS ET BALCONS FLEURIS



18 Lévois ont été récompensés lors du concours des maisons et balcons fleuris - édition 2024 - avec des bons d'achats offerts par la ville, des bons de réductions offerts par la Jardinerie du Bois Paris et des fleurs.

DE NOUVEAUX VÉLOS POUR L'ACCUEIL DE LOISIRS



Les enfants de l'accueil de loisirs maternel Jean-Pierre Reschoeur ont désormais des vélos et draisennes tout neufs !

DE NOUVELLES BREBIS ACCUEILLIES



Quatre nouvelles brebis du Causses-du-Lot ont pris possession de leur enclos au bord du grand étang pour le plaisir des promeneurs.

RÉUNION RIVERAINS CHAVANNES



Suite à l'expérimentation mise en place il y a 1 an, les riverains de la route de Chavannes étaient invités à une réunion de présentation du projet de rénovation de la route.

ÉCLAIRAGE DU MOULIN ET DU LAVOIR



A l'occasion de la rénovation de la rue des Grands-Prés, une mise en lumière du moulin et du lavoir a été réalisée avec l'installation de projecteurs Leds.

CRÉATION D'UN CARRÉ MILITAIRE



La ville de Lèves et le Souvenir Français ont engagé la création d'un carré militaire au sein du cimetière, avec la rénovation de neuf sépultures de Lévois morts pour la France.

Vie de la commune À noter dans vos agendas !

SOIRÉE DES NOUVEAUX ARRIVANTS



INVITATION AUX LÉVOIS

installés à Lèves depuis novembre 2023

Nous vous donnons rendez-vous le

vendredi 22 novembre

à partir de 19h à la mairie, salle du Conseil pour rencontrer l'équipe municipale, découvrir les projets de la ville et partager un moment convivial.

Inscription avant le 14 novembre.

Contact : brice.gauthier@leves.fr / 02 37 180 180

INAUGURATION DE L'ESPACE ENFANTS À LA BIBLIOTHÈQUE



INVITATION AUX LÉVOIS

La bibliothèque municipale propose depuis quelques semaines un nouvel espace dédié aux enfants et pré-adolescents (cf. P2F #178 septembre - octobre).

Nous vous invitons à l'inauguration de l'espace enfants le **mercredi 13 novembre** à 10h00, qui sera suivie d'une animation et d'une collation.

Inscription avant le 08 novembre.

Contact : brice.gauthier@leves.fr / 02 37 180 180

LA MAGIE DE NOËL S'INSTALLE À LÈVES...



Du 1^{er} décembre au 04 janvier

illuminations chez Patrick et Florence au 28 avenue Soutine.
La boîte aux lettres du Père Noël vous y attendra !

Samedi 21 décembre

Rendez-vous de 18h à 20h30 pour vivre la magie de Noël et rencontrer le Père Noël.



DISTRIBUTION DES COLIS DE NOËL AUX SÉNIORS



Les Lévois de 70 ans et plus sont invités à venir récupérer leur colis de Noël du **lundi 9 au vendredi 13 décembre** de 10h à 12h et de 14h à 16h à la mairie dans la salle du Conseil.

Cette distribution est également l'occasion de partager un moment convivial avec les élus autour d'un café et de découvrir ou redécouvrir l'exposition consacrée aux 80 ans de la Libération de Lèves.

Les Lévois de 70 ans et plus inscrits sur les listes électorales recevront prochainement un courrier avec l'invitation à venir retirer le colis. En cas de non-réception de ce courrier, merci de vous signaler en mairie. Si pour des raisons de santé vous n'avez pas la possibilité de vous déplacer, contactez la mairie nous nous chargerons de livrer votre colis.

Les services de la ville restent à votre disposition au 02 37 180 180 / contact@leves.fr.

PROJET DE MODIFICATION N°2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME



ENQUÊTE PUBLIQUE

Par arrêté du 16 octobre 2024, le maire de la commune de Lèves a ordonné l'ouverture d'une enquête publique relative au projet de modification n°2 du PLU. A cet effet, le président du tribunal administratif d'Orléans a désigné monsieur Pascal Rozaire en qualité de commissaire enquêteur.

L'enquête publique se déroulera à la mairie **du 12 novembre 2024 au 14 décembre 2024**, soit une durée de 33 jours.

Le commissaire-enquêteur sera présent en mairie de Lèves pour des permanences :

- Mardi 12 novembre 2024 de 10 heures 30 à 12 heures 30,
- Mercredi 27 novembre 2024 de 17 heures à 19 heures,
- Samedi 14 décembre 2024 de 09 heures à 12 heures.

+ d'infos sur leves.fr.

LÈVES, VILLE DE MIEL

La ville de Lèves a reçu la distinction "villes de miel" en 2024 grâce à son miel local fabriqué par l'Abeille Lévoise et pour ses actions en matière de préservation de la biodiversité. La ville avait déjà reçu ce label en 2019 et 2020.

Les ruches sont visibles toute l'année au Rucher de Chavannes (à côté du Mémorial) comprenant notamment deux ruches pédagogiques installées dans un chalet ouvert à tous.



Saison culturelle 2024-2025

pour tous les âges, pour tous les styles !

Découvrez l'intégralité de la saison culturelle de l'espace Soutine de Lèves 2024-2025. Théâtre et humour occupent une place de choix encore cette année. Nouveauté en 2025 avec la programmation d'une semaine musicale pour célébrer comme il se doit l'ouverture des nouveaux locaux de l'école municipale de musique !

Théâtre musical



Vasilissa

Mardi 26 novembre 2024 - 14h30

Tout public à partir de 4 ans

Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 10€ Tarif scolaire : 8€

Une petite fille, Vasilissa, accompagnée de sa poupée magique, est envoyée par sa marâtre chercher du feu dans la forêt chez Baba-Yaga, une terrible sorcière. Pour ramener le feu, elle devra accomplir les tâches et les épreuves que lui imposera Baba-Yaga, y parviendra-t-elle ?

Evoluant dans un ingénieux décor qui s'inspire des livres pop-up, une comédienne seule en scène interprète tous les personnages issus du célèbre conte russe, Vasilissa-la-très-belle.

Théâtre d'humour



La 9^{ème} vie du chat

Chicandier

Vendredi 06 décembre 2024 - 20h30

Tout public

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 18€

Chicandier fait une introspection de ses différentes vies passées avec comme leitmotiv : Pourquoi en est-il arrivé là à raconter des conneries sur scène ? Issu d'une famille de médecins, Chicandier devrait être avocat, pharmacien, notaire, dentiste... Un vrai fumier de droite comme il dit !

Théâtre d'humour



Marc Tourneboeuf

L'impatient

Samedi 11 janvier 2025 - 20h30

Tout public

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 18€

Marc est comédien, auteur, metteur en scène... Et impatient !

Confronté aux écueils de la distraction constante, aux réseaux sociaux, à ses peurs, il travaille comme un acharné mais aimerait que les choses aillent plus vite. Et qu'arrive enfin « la réussite » !

**Nico en Vrai***Trop gentil***Vendredi 28 février 2025 - 20h30**

Tout public

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 18€

C'est un garçon trop gentil qui ne sait pas dire non mais n'en pense pas moins. Regarder le monde, parler de ce qu'il connaît, tourner son coming out en dérision, s'inquiéter de l'avenir de la langue quand Wejdene aura pris la place de Baudelaire, imaginer qu'une assistante virtuelle puisse faire office de psy. Arriver toujours à la même conclusion, celle qui existe depuis la nuit des temps, c'était mieux avant.

**Little Rock Story****Mardi 18 mars 2025 - 20h30**

Tout public

Tarif plein : 18€ Tarif réduit : 12€

Un homme, campé sur une vieille caisse en bois, entame un blues mélancolique... Mais voilà qu'un piano surgit, suivi d'une basse, d'une batterie, d'une guitare, qui viennent couvrir la voix du

chanteur : du sud des États-Unis, nous voilà propulsés en ville, un bon demi-siècle plus tard... L'histoire du Rock peut commencer. Le Rock, porté par son indispensable complice : l'électricité !

**Chien noir***Apollo***Vendredi 21 mars 2025 - 20h30**

Tout public

Tarif plein : 18€ Tarif réduit : 12€

Chien noir raconte l'amour, l'amitié, les départs et les retrouvailles, les exaltations et la mélancolie, tout ce qui constitue nos existences. Tel un vaste récit d'apprentissage, éternel recommencement où l'écriture devient « un prisme formidable pour voir à travers soi ». Cette intériorité est permise par une structure sonore pop, chaleureuse.

**Vous avez dit "classique" !***Orchestre symphonique Région Centre-Val de Loire***Samedi 22 mars 2025 - 20h30**

Tout public

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 18€

L'Orchestre symphonique composé de trente-cinq musiciens, ouvrira ce concert par la célèbre Ouverture de Così du compositeur viennois W- A Mozart. S'ensuivra le célèbre concerto pour trompette de Hummel, œuvre virtuose et brillante par ses envolées lyriques et techniques interprétée par le trompettiste solo de l'Opéra de Tours.



Caligula

je suis encore vivant

Jeudi 24 avril 2025 - 20h30

Tout public

Tarif plein : 18€ Tarif réduit : 12€

« Non, Caligula n'est pas mort. Il est là, et là. Il est en chacun de vous. Si le pouvoir vous était donné, si vous aviez du cœur, vous le verriez se déchaîner » écrivait Albert Camus. Caligula, est d'abord un personnage en-deuillé, refusant ce choc universel que provoque la première rencontre avec la mort. Caligula devient alors acteur et metteur en scène d'un spectacle tragique, drôle et sanglant dont lui seul maîtrise la logique.



BILLETTERIE

_RDV sur leves.fr/espacesoutine

_Billetterie du Théâtre de Chartres du mardi au vendredi de 13h30 à 18h30 et le samedi de 10h à 13h

_Billetterie du OFF du mardi au samedi de 14h à 18h

_Sur place le jour de l'événement (dans la limite des places disponibles)

**SEMAINE
MUSICALE
de Lèves**

Rendez-vous en mars
à l'espace Soutine et à l'école
municipale de musique de Lèves



La saison officielle est enrichie par dix autres spectacles accueillis, organisés par l'école municipale de musique et par des associations locales.

Théâtre



Mensonges... et dissimulations

Comme si c'était vrai

Samedi 02 novembre 2024 - 20h30

Tout public à partir de 12 ans

Tarif plein : 15€ Tarif réduit : 12€

Quatre couples se réunissent pour fêter l'anniversaire de l'un d'entre eux. Mais soudain, ils découvrent un corps allongé derrière un canapé. Endormi, évanoui ? Non : il est mort, le crâne fracassé et étranglé avec sa cravate. Et en plus, il semble qu'il ait été tué ... deux fois 1, à deux heures d'intervalle ... Que s'est-il passé ?

Musique



Concert du Nouvel An

Ecole municipale de musique de Lèves

Samedi 18 janvier 2025 - 20h30

Tout public

Entrée libre - participation au panier

Les orchestres et les ensembles de l'école municipale de musique de Lèves vont occuper la scène de l'Espace Soutine pour le concert du Nouvel an. Musiciens, chanteurs, petits et grands, tous feront vibrer leurs instruments et leurs cordes vocales pour vous souhaiter une très belle année.

Musique



Harold Lopez Nussa Trio

Samedi 08 mars 2025 - 20h30

Tout public

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 20€

Réservations sur jazzdemars.com

Pianiste cubain de renommée internationale (Concours Montreux Jazz 2005) et reconnu par ses pairs, Harold Lopez-Nussa fait vibrer sans temps mort la musique cubaine et le jazz depuis deux décennies. A noter, la présence très sûre de son "petit" frère Ruy Adrian Lopez-Nussa à la batterie et aux percussions qui met carrément le feu dans les concerts.



Musique



Concert du Fairy Feet Band

Ecole municipale de musique de Lèves

Dimanche 09 mars 2025 - 16h30

Tout public

Entrée libre

Tous les amoureux du jazz, du rock et de la pop sont invités pour un concert où vous repartirez en dansant, frappant des mains, chantant... bref en ayant attrapé le groove ! Le Fairy Feet (Big) Band vous présentera son nouveau programme mêlant swing, bossa-nova et funk.

Conférence



Conférence sur la Tamise

Club Linguistique de Lèves et Comité de Jumelage de Lèves

Mercredi 12 mars 2025 - 20h30

Tout public

Entrée libre - participation au panier

Rendez-vous avec la culture anglaise
Après Charles Dickens en 2024, cette conférence vous fera découvrir La tamise, ce fleuve emblématique de l'Angleterre.
Avec Odile Vanneau comme guide, vous allez parcourir au fil de l'eau, d'Ouest en Est, ce beau fleuve qui traverse Oxford, Windsor et Londres avant de se jeter dans la mer du Nord.

Théâtre



Les Poupées

La Compagnie des 12 portes

Samedi 05 avril et samedi 07 juin 2025 - 19h00

Tout public

Tarif plein : 12€ Tarif-12 ans : 8€

Lorsqu'un auteur à succès convoque une journaliste pour se livrer aux plus intimes confidences, rien ne se passe comme prévu. Des invités surprises donneront un relief inattendu à cet entretien, dont la fin risque de vous laisser sans voix!

Théâtre



Mon faux sapin

La Compagnie des 12 portes

Samedi 05 avril et samedi 07 juin 2025 - 20h30

Tout public

Tarif plein : 12€ Tarif-12 ans : 8€

Tout devait pourtant si bien se dérouler chez cette famille bourgeoise des années 70.
Mais l'ambiance est électrique ce soir chez les Dumont pour le réveillon de Noël. .. Entre secrets familiaux et règlements de compte, la soirée promet d'être animée ...

Théâtre



Repas des fauves

La Boîte à eux de l'Amicale laïque de Lèves

**Du 15 au 17 et du 20 au 25 mai 2025 -
20h45 (15h30 le dimanche)**

Tout public à partir de 12 ans

Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 6€

En 1942, dans une ville de la banlieue parisienne, Victor a réuni des amis pour fêter l'anniversaire de sa femme Sophie, malgré les restrictions de l'Occupation. La soirée conviviale est brutalement interrompue par des coups-de-feu au-dehors ; deux officiers allemands sont abattus.

Théâtre



La nappe empoisonnée

Les Tréteaux d'Aligre

**31 mai, 1er et 03 juin
20h30 (17h30 le dimanche)**

Tarif plein : 19€ Tarif réduit : 15€ Tarif -12ans : 10€

Le 18 octobre 1899, lors d'une séance de spiritisme, Nostradamus se manifeste pour réparer une erreur de taille: il s'est trompé d'un siècle dans ses calculs, mais l'on ne sait pas dans quel sens, et la fin du monde, programmée pour 1999, pourrait bien avoir lieu un siècle après ou ... un siècle avant !

Musique



Festi'Voix

Ecole municipale de musique de Lèves

Mercredi 04 et jeudi 05 juin - 20h00

Tout public

Entrée libre

Toutes les formations chorales de l'école de musique seront présentes pour le festival de chant choral sur la scène de l'espace Soutine.

L'ensemble vocal Cluster, la chorale Ambitus, scène de famille et des chorales d'autres communes seront présentes lors de ce rendez-vous à ne pas manquer !



BILLETTERIE

En fonction de chaque association. Infos à retrouver sur la brochure distribuée dans vos boîtes aux lettres et disponible sur leves.fr/espacesoutine.



Nouvelle association : Les cowboys Lévois

Rencontre avec le président

Dernière association installée sur la commune, les Cowboys Lévois vous proposent une nouvelle activité ! Venez découvrir la danse country les lundis et vendredis au pôle associatif du Mousseau.



Les Cowboys Lévois ont participé à la journée des 80 ans de la Libération de Lèves en proposant dans la cour de l'école une démonstration et initiation à la danse Country.

Lucien Glotin, vous êtes le président des Cowboys lévois, pouvez-vous vous présenter ?

Agé de 76 ans, je vis à Challet (28300) et suis passionné de musiques et danses country.

Pourquoi avoir installé votre association à Lèves ?

J'étais à la recherche d'une commune pour pouvoir accueillir mon association et c'est Lèves qui m'a permis de réaliser mon rêve.

Parlez-nous de votre association.

L'association se nomme *Les Cowboys Lévois*. La danse country s'adresse à toutes et à tous, elle allie la grace et l'effort, faisant travailler le corps et l'esprit sans traumatisme. On développe l'équilibre et la coordination, ce qui est très bon pour la mémoire !

Quels sont vos projets pour 2024-2025 ?

J'ai pour ambition de faire connaître et grandir le club. Nous participerons aux animations de la commune telles que la journée de Noël, la fête de la Madeleine, la fête de l'abeille...

Comment rejoindre votre association ?

Les cours à Lèves se déroulent les lundis et vendredis de 14h45 à 17h45 dans la grande salle du pôle associatif du Mousseau (rue de Bailleau).

Si vous souhaitez rejoindre notre association, n'hésitez pas à me contacter au 06 03 53 43 90 - famglotin@wanadoo.fr.

INFOS

Président : Lucien Glotin

Contact : 06 03 53 43 90 / famglotin@wanadoo.fr

Vie des associations

■ ABEILLE LÉVOISE



Chers amis,

La saison apicole touche à sa fin, et malheureusement, la météo capricieuse n'ai pas en faveur de nos abeilles. Ces conditions difficiles entravent leur capacité à constituer de bonnes réserves pour l'hiver. Nous restons attentifs à leur bien-être et leur préparons les meilleures conditions possibles pour qu'elles passent bien l'hiver.

Nous sommes ravis de vous annoncer que notre Fête de l'Abeille a été un véritable succès ! Un grand merci à tous pour votre participation. Pour prolonger cette belle aventure, il nous reste des bonbons et du miel à vendre. Retrouvez-nous tous les **1^{er} et 3^{ème} samedi de chaque mois** au 1 rue de la Pointe à l'Hermitte, ou contactez-nous au 06 78 23 56 00.

Actionnaires Crédit Agricole, vous pouvez nous aider en nous versant vos Tookets

Votre soutien fait toute la différence ! À très bientôt.

■ LES AMIS DE JOSAPHAT



L'association de Amis de l'Abbaye de Josaphat était présente au stand de la Mairie à la journée commémorative des 80 ans de la libération de Lèves. De plus elle a été sollicitée pour organiser une visite en langue anglaise des vestiges à la Fondation d'Aligre et de l'histoire qui leur est liée, auprès des représentants des familles américaines du Colonel Griffith et de son aide de camp E. Schulz. Cette visite était accompagnée de la présidente de l'association « American Friends of Chartres ».

Une découverte pour beaucoup de ces visiteurs, et tous ont été très intéressés par cet élément remarquable du patrimoine lévois.

■ SEDB



L'association SEDB28 a participé au forum des Associations du 8 septembre.

Pour rester dans l'objectif de son principe, elle a soutenu la fête de l'abeille le 15 septembre, en participant à un montage vidéo montrant les principales activités de l' « Abeille lévoise ».

Plusieurs de ses membres ont collaboré à la réalisation et au service de surveillance du mémoriel faisant partie de la journée de commémoration 80 ans de la libération de Lèves.

■ TWIRLING DANCE CLUB DE LÈVES



Le Twirling Dance Club de Lèves se mobilise pour octobre Rose.

Le samedi 05 octobre 2024 à l'initiative du Tennis club de Lèves, le Twirling Dance Club de Lèves, s'est mobilisé avec deux autres associations, l'avenir gymnique de Lèves et le club de tir à l'arc pour organiser une rencontre solidaire destinée à récolter des fonds au profit de la Ligue contre le cancer.

Le twirling a continué de se mobiliser lors de ses entrainements : en effet, tous les adhérents ont joué le jeu en venant vêtus d'un tee-shirt rose.

Une cause qui leur tient à cœur.

Photo des petites accompagnées de leurs entraîneuses Laura et Vanessa.

LA VIGNE DE LÈVES



Chers amis,

Monsieur le Maire nous a fait l'honneur et la joie de venir inaugurer notre garage et QG sur site le 14 septembre, accompagné de plusieurs adjoints. Nous étions une cinquantaine à remercier la municipalité et à partager un amical moment.

Profitant d'un passage ensoleillé, nous avons vendangé le 4 octobre et récolté 90 kg de raisin, soit une augmentation importante des quantités malgré les difficultés climatiques. C'est le signe d'une bonne santé de nos vignes et nous espérons une année 2025 favorable pour récolter en qualité et faire une première vinification honorable. Cette année encore des pots de gelée de Romorantin Blanc, notre cépage, sont en vente sur le site internet, et lors de l'AG. Place maintenant aux travaux préparatoires de la vigne pour l'hiver. La Vigne de Lèves a un nouveau logo, conçu par Ophélie Le Parquer, une jeune et brillante designer passionnée par nos projets.

Nos Soirées Dégustation mensuelles avec accords mets-vins se poursuivent avec grand succès et commencent désormais à 19h30. Le programme de l'année est disponible sur le site internet, onglet "Soirées Dégustation". Réservez dès maintenant, les places sont limitées ! www.lavignedeleves.com.

Venez nombreux à notre Assemblée Générale, le **mardi 10 décembre** à 19h au Pôle Associatif du Mousseau, et inscrivez-vous s'il vous plait (sur le site ou par sms au 06 78 60 37 42).

A bientôt !

LÈVES, PÊCHE ET NATURE

L'association Lèves pêche nature organisera son assemblée générale le **dimanche 12 Janvier** 2025 à 10H dans l'ancienne école maternelle du mousseau au pôle associatif rue de bailleau.

L'assemblée générale est ouverte à tous. Les cartes de pêche pour l'année 2025 seront également en vente à la fin de l'assemblée.

L'association fera un repoissonnement des deux étangs mi-décembre, nous continuons le projet carpodrome pour le petit étang, dans le grand étang nous remettrons des tanches, brèmes, gardon, brochet et perche. Nous avons investi environ 8000€ de poissons pour les deux étangs.

> *La pêche de nuit est possible UNIQUEMENT sur réservation au 06.32.39.37.54 ou au 07.68.34.12.04 (Tarifs uniquement par téléphone)*

LES AMIS DE CLUSTER



Les choristes répètent les hymnes avant la cérémonie du 21 septembre 2024.

Actus de la chorale

C'est avec plaisir que nous avons découvert les nouveaux locaux de l'école de musique. Dès la rentrée nous nous sommes appropriés les lieux et avons pu tout de suite apprécier le confort de notre nouvelle salle de répétition, la qualité de l'acoustique de cet auditorium, et le nouveau matériel, notamment le superbe piano demi-queue. C'est très motivant !

Avec l'arrivée de 11 nouveaux choristes à la rentrée, nous sommes maintenant 53, dont 5 basses et 5 ténors. Cet effectif est très intéressant pour aborder l'œuvre choisie cette année par Sébastien Bouvet, notre chef de chœur : le Magnificat de Vivaldi.

Une première prestation a déjà été donnée lors de la cérémonie de commémoration des 80 ans de la libération de la commune de Lèves, le 21 septembre dernier. La chorale était également présente lors de la journée portes ouvertes de l'école de musique du 12 octobre. Deux dates sont à retenir pour les prochains concerts de l'ensemble vocal Cluster : le **15 décembre**, des chants de Noël, et le **18 janvier**, le Concert du Nouvel An de l'école de musique.

Projet Scène de Famille

De nombreux membres de Cluster vont participer au projet Scène de famille comme l'an dernier. Il s'agit de réunir les membres de plusieurs ensembles (MSD, Cluster, Chorale Jeanne d'Arc, élèves du collège Edouard Herriot de Lucé...) et toutes les personnes qui ont envie de chanter autour d'un programme commun qui sera présenté les **4 et 5 juin 2025** à l'espace Soutine lors de l'événement Festivoix, organisé par l'association les amis de Cluster et la chorale MSD.

ENCADANSE

Encadanse organise :

- Une soirée dansante le **16 novembre** de 20h à 1h30 au foyer communal de St Prest, tarif 12euros avec dessert et boissons (danse de salon/latines. Danse en ligne) ouvert à tous mais inscription obligatoire.

- Une soirée dansante et repas de Noël le **14 décembre** de 20h à 1h30, tarif 17 euros, apéritif, plat, fromage, dessert et boissons compris. Au foyer communal de St Prest.

Sur réservation uniquement, places limitées

COMITÉ DE JUMELAGE



C'est avec une profonde tristesse que nous avons appris le décès de Marie Fruchard survenu le lundi 30 septembre 2024.

A l'origine du jumelage de Lèves avec Nailsworth, elle a participé à sa création en 1995. Toujours très impliquée dans toutes les activités du jumelage, elle fut secrétaire de l'association pendant de nombreuses années.

En tant que professeur d'anglais, elle a su utiliser ses compétences pour favoriser les contacts et les échanges

avec nos amis anglais.

À chaque venue des habitants de Nailsworth à Lèves, Marie et son mari Michel organisaient un barbecue chaleureux où beaucoup aimaient se retrouver. Ces moments de convivialité resteront gravés dans nos mémoires.

Marie était une personne souriante, à l'écoute, toujours prête à aider. Son engagement ne s'arrêtait pas au comité de jumelage. Elle était très impliquée dans d'autres associations démontrant son dévouement, sa générosité et sa discrétion.

Nous ne l'oublierons pas.

*NB : L'Assemblée Générale du Comité de Jumelage se déroulera le **vendredi 15 novembre 2024** à la salle Marcel Josse à 18h30. Vous pouvez nous rejoindre à cette occasion.*

CHARLES GAUTIER



L'Association a organisé son goûter annuel le dimanche 29 septembre à l'Espace Soutine en présence de 92 adhérents dans une ambiance chaleureuse.

Madame Gallet a annoncé la reprise de la "gymnastique douce" les mardis de 10 h 30 à 11 h 30 dans la salle Soutine n°3 et a invité les adhérents à

venir découvrir cette activité. Actuellement il y a une quinzaine de participants. Le vendredi 11 octobre, 38 adhérents ont participé à la sortie à Villedieu les Poêles et à Vire. Cette journée a été très agréable et riche en informations, de plus le soleil était au rendez-vous.

Information :

- Un déjeuner spectacle cabaret au palais du rire et du fou rire « l'Âne qui rit » est organisée le **vendredi 13 décembre 2024** à Paris,

- Pour les adhérents qui n'ont pas participé au repas annuel, une distribution de colis de Noël leur sera faite courant décembre.

- le **dimanche 26 janvier 2025** aura lieu l'assemblée générale suivie de la dégustation de la galette des Rois à 15 h à la Salle Marcel Josse. Passez de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

Votre Président : Renault Roger

C2L



La rentrée de C2L a eu lieu en septembre pour tous les enfants. Les deux groupes de primaire sont au complet. Il reste 2 places pour le groupe des ados le jeudi soir à 18h.

L'ouverture d'une classe séance découverte à l'anglais pour les enfants de maternelle a aussi remporté un vif succès. Huit enfants sont inscrits. L'apprentissage se fait par le jeu, la musique, le dessin et l'animation avec Paddington, l'oursin anglais.

La rentrée des adultes s'est faite à partir du 7 octobre. Il reste quelques places vacantes.

La visite en anglais de l'église de Lèves s'est déroulée le Samedi 5 Octobre 14h. Une quinzaine de personnes y ont participé.

Notre prochaine conférence qui s'inscrit maintenant dans un « temps découverte de la culture anglaise » se déroulera le **12 mars 2025**. Nous y découvrirons la Tamise, fleuve emblématique de l'Angleterre.

Pour tout renseignement 06 76 99 17 98 ou mail cholin.annie@gmail.com. La Présidente C2L, Annie CHOLIN

JUDO



La saison 2024-2025 est reparti avec un nouveau professeur, Jérémy Jammet 2^{ème} dan qui nous arrive de Limoges suite à une mutation pour son travail. Il entraînant déjà dans un club de sa région et nous assure tous les cours du Baby judo aux adultes.

Pour les personnes intéressées à nous rejoindre, les inscriptions sont toujours ouvertes avec 2 cours d'essais gratuits.

Pour tout renseignement 06 07 97 20 11.

FNACA

La 51^{ème} assemblée générale ordinaire annuelle s'est tenue le 7 octobre 2024 à l'Espace Soutine.

Monsieur Rémi MARTIAL, maire et conseiller départemental nous a fait l'honneur de sa présence. Jean-Jacques GUDIN, en l'absence du président François DAUVILLIER, a ouvert la séance à 17 h.30.

Il n'a pas manqué de demander une minute de silence à la mémoire des adhérents et amis décédés en cours d'année.

Après cette introduction, la parole est donnée à la secrétaire, Josiane GESTIN, pour exposer le rapport moral, sur la période du 20/09/23 au 30/09/24. Notre association est dit-elle, dotée des mêmes objectifs qu'à sa création. A savoir défendre les intérêts matériels et moraux des anciens combattants en Afrique du Nord, les veuves des camarades disparus et œuvrer pour la Paix ! Il est signalé une baisse d'effectif malgré les sympathisants. En 2023, nous comptons 90 adhérents et à ce jour 84.

Une énumération détaillée des commémorations du 11 novembre 2023 à ce jour est réalisé. A noter que la FNACA est présente à toutes les manifestations des journées souvenir. Le plus spectaculaire reste le 80^{ème} anniversaire de la libération de Lèves. Deux cérémonies ont marqué l'événement :

- Le 16 août, un rassemblement pour dépôt de gerbe s'est effectué à la plaque souvenir du Colonel Griffith. Vin d'honneur à la mairie où il est rappelé que ce 80^{ème} anniversaire sera fêté le 21 septembre en présence du petit-fils du colonel américain.

- Le programme de cette journée mémoire fut largement diffusé. La fête reste mémorable et la cérémonie officielle s'est déroulée à 16 heures en présence d'un nombreux public et invités du département.

Remerciements aux élus pour leur présence, les porte-drapeaux et les membres du conseil d'administration de la FNACA toujours dévoués dans les célébrations.

Un rappel succinct sur les prestations afférentes et destinées aux combattants est évoqué. Ces précisions figurent à la revue de l'Ancien Combattant.

Le rapport moral terminé, la parole est laissée à Jean-Jacques Gudin, trésorier. Après une lecture détaillée des recettes et dépenses, le bilan financier s'avère positif. Les activités festives se réduisent, néanmoins des repas sont à l'étude. Comme en 2023, il se peut que le comité aille déjeuner au restaurant « Mon Idée ». Après contact avec un voyageur, un spectacle parisien pourrait être envisagé.

Le budget a été adopté à l'unanimité, tout comme le rapport moral.

Pour clore cette assemblée, Monsieur le Maire nous soutient dans notre dynamisme. Il souligne à cet effet qu'il ne faut pas oublier le passé qui construit la France. Il apprécie la présence des nombreux adhérents à cette assemblée et convie l'assistance au verre de l'amitié, sur place.

LÈVES TOI ET MARCHÉ



Reprise des activités avec un clin d'œil à la section « je patch et je couds » associé au patchwork ; notre animatrice Muriel accueille 17 passionnées que vous retrouvez en plein travail sur les photos ci-dessus.

Reprise des activités de nos sections :

« Les tricopines » sont heureuses de vous accueillir à la salle « Françoise Donneau » dans l'espace Gabriel Loire pour le CAFE TRICOT

En novembre 2024 :
les lundis 04 et 25 à 14h00
les samedis 09 et 23 à 10h00



En décembre 2024 :
les lundis 09 et 23 à 14h00
les samedis 07 et 21 à 10h00



« Je patch et je couds ». Muriel sera ravie de vous accueillir dans la salle N° 3 De l'espace Soutine, rue de la Chacatière.

En novembre 2024, les mardis 5 et 19 de 14h/17h et 18h/21h00

En décembre 2024, les mardis 3 et 17 de 14h/17h et 18h/21h00

A vos agendas :

La promenade du Père Noël, **dimanche 1^{er} décembre** de 9h30 à 12h30/13h.

Retrouvez toutes ses informations sur www.leves-toi-et-marche.fr
Nous nous tenons à votre disposition pour échanger sur vos projets, vos idées et vos envies.

TRÉTEAUX D'ALIGRE



Toujours hébergée par la Fondation d'Aligre, la troupe des Tréteaux d'Aligre s'est remise au travail, après les représentations à l'Espace Soutine de π ou Le Poison de la Mort Lente en mai/juin de la dernière année scolaire. Au programme de ce début de saison, la reprise de L'Histoire du Soldat de Stravinski et Ramuz, présentée au Château de La Loupe le 5 octobre dernier et à Jouy le 9 mars prochain, la reprise de π pour une nouvelle

production, et la mise en chantier d'une nouvelle pièce de Gustave Plock avec musique de Francis Poulenc : La Nappe Empoisonnée.

Comme pour tous les spectacles déjà présentés, c'est l'association du théâtre, de la musique et de la danse qui est le ressort de la démarche artistique mise en œuvre. Une collaboration avec les enseignants de l'École de Musique de Lèves est à l'ordre du jour.

Dix comédiens, un ensemble instrumental de dix musiciens sous la direction artistique de Michel Bienaimé, s'appliquent à faire vivre cette « Fantaisie dramatique, écologique et policière » enlevée par la musique endiablée de Francis Poulenc. L'ambiance des premières répétitions auxquelles nous avons assisté laisse présager un spectacle familial haut en couleurs et d'un dynamisme excellent pour le moral.

Dans les cartons de l'association, un projet chorégraphique et pédagogique avec l'œuvre de Sergueï Prokofieff : Pierre et le Loup, et Le Carnaval des Animaux de Camille Saint-Saëns qui devrait voir le jour au second semestre 2025.

LES TRÉTEAUX D'ALIGRE - lestreteauxdaligre@gmail.com

ULAC

Nos associations d'anciens combattants, fidèles au devoir de mémoire, vous invitent le **lundi 11 novembre** aux cérémonies commémoratives de l'armistice de 1918.

Elles débuteront à 10 h., à l'église, par un office religieux à la mémoire des victimes de cette guerre mais aussi de toutes les guerres qui ont marqué et qui, aujourd'hui encore, marquent le monde.

A 11 h. : défilé, depuis la place de l'église, vers le monument aux Morts, cérémonie, recueillement. Les enfants des écoles liront le message de l'Union française des associations de combattants et victimes de guerre.

A l'issue de la cérémonie, vin d'honneur offert par la Municipalité au préau des écoles.

En clôture, c'est au banquet de l'amitié et du souvenir que nous vous convions. Participation 40 € par personne. Inscriptions à ULAC 26, route de Chavannes à Lèves ou en téléphonant au 02.37.36.41.05. Ouvert à tous.

FC LÈVES



FC Lèves, la constance dans l'effort.

Qui aurait dit, il y a quelques années, que des u15 aux seniors toutes les catégories du club évolueraient au plus haut niveau départemental ? Nos éducatrices/eurs sans doute. Celles et ceux qui, par leur abnégation et leur motivation, sont parvenus à faire progresser et maintenir nos équipes à ce niveau. De la constance dans l'effort mâtinée d'une pointe d'ambition. L'ambition d'aller, qui sait, voir un peu plus haut encore. Une ambition légitime en ce début de saison où toutes les équipes sont classées entre la 1ère et la 3ème place. L'équipe dirigeante du club souhaitait donc remercier et féliciter sincèrement l'ensemble des éducateurs du club pour leur travail et leur disponibilité : Ludivine (u7) ; Ibra, Joël, Ludovic (u9) ; Julien, Valentin, Yvan (u9F) ; Lyes, Ryan, Théo (u11) ; Lionel, Valentin, Yvan (u13) ; Hermes, Melvyn (u15) ; Nicolas B., Nicolas D. (u17) ; Killian, Natan (u18) ; Samy (seniors A) ; Sofiane (seniors B) ; Ludivine (seniors C) et Ludovic (seniors, entente Lèves-Clévilliers). Et parce que le quotidien d'un club c'est aussi celles et ceux qui accompagnent, merci aux dirigeants (Fabrice, Farid, Florian, Fred, Jeannot, Mike, Nicolas, Nourredine, Romuald) et aux parents qui aident à l'organisation des compétitions. Tout ce petit monde a aussi besoin de soutien, n'hésitez pas à venir encourager nos équipes. Dates et horaires des matches sur le compte Facebook du club. L'équipe dirigeante du FC Lèves.

PÉTANQUE LÉVOISE



Le samedi 31 août, l'association a organisé son concours interne au square Marcel Proust, 64 adhérents étaient présents malgré une météo capricieuse. Les familles présentes se sont retrouvées autour d'un barbecue.

La journée s'est terminée par la victoire de Léo Graffin suivi du pot de l'amitié.

ALPL

Nous avons organisé le vendredi 18 octobre dernier le bal d'halloween à la salle Marcel Josse. Nous remercions l'Amicale Laïque pour le prêt de la salle et Chartres Evènementiel pour l'animation musicale (des photos viendront lors du prochain numéro).

Nous avons distribué avant les vacances scolaires à destination des enfants des écoles, un catalogue pour commander les chocolats de Noël.

N'hésitez pas à commander soit par l'intermédiaire des bons de commandes dans le catalogue soit directement sur Internet en paiement CB avec le code promo : WZRMRH sur le site : asso.initiatives.fr (avant le 08 novembre). La distribution des commandes se fera le **dimanche 01 décembre** à l'occasion de la projection dessin animé programmé à l'espace Soutine par la Mairie.

Une partie des bénéfices récoltés sera reversée à l'ALPL pour pouvoir aider et accompagner les futurs projets des 2 écoles.

Petits et grands gourmands, à vos commandes



AMICALE LAÏQUE



Assemblée générale

Depuis septembre, les différentes sections de l'Amicale laïque, peinture, encadrement d'art, théâtre avec La Boîte à Eux, chansons avec Les 13 à la douzaine, yoga, billard, ont repris leurs activités avec bonheur et passion.

Le **vendredi 22 novembre** 20h45, à la salle Marcel Josse,

se tiendra l'assemblée générale de l'Amicale. On y fera bien sûr le bilan de l'année passée mais on ne manquera pas également de construire les projets à venir de notre belle association.

COMITÉ DES FÊTES

COURSE DES CANARDS

La fête des canards a battu son plein le 5 juillet 2024. Nous avons participé à la fête qui s'en est suivie « aux quatre vents ».

Chacun aura pu se désaltérer, grignoter par notre présence au bar et celles des food-trucks.

Un bar à vinyles était également sur place. Très belle ambiance.

Opération appréciée et sûrement à renouveler l'année prochaine.



LAMPIONS

Préparation à la fête de la Madeleine, des lampions par une équipe de choc toujours plus nombreuse.

FETE DE L'ABEILLE

- Participation à la vente de boissons notamment pour accompagner les galettes et les crêpes.

D'autres gâteaux ont également été vendus et appréciés.

Cette fête s'est unanimement bien déroulée de l'avis de tous.

NOEL

Maintenant nous pensons à NOEL et à notre vente de sapins comme nous l'avons fait les années précédentes.

En 2024 nous vous proposons d'établir une PRE-COMMANDE (dont l'imprimé est ci-dessous). A nous transmettre en retour l'imprimé avant le 27 novembre si vous êtes intéressés.

Les sapins seront disponibles le **1^{er} décembre 2024** lors de la journée de Noël à l'espace Soutine.

PERE NOEL

Nous serons là pour la distribution de chocolats au moment du passage de la calèche dans les rues de LEVES ainsi que dans l'après-midi du **1^{er} décembre** dans le hall de l'espace Soutine en présence du PERE NOEL ET DE SES LUTINS.

PRÉ-COMMANDE DE SAPINS DE NOËL - COMITÉ DES FÊTES A REMETTRE AVANT LE 27 NOVEMBRE 2024

Nom et prénom :

Adresse :

Tél. : Mail :

Souhaite commander un sapin Nordman (entre 1.50m et 1,75m) au prix de **38€**.

Paiement par chèque (à l'ordre du Comité des fêtes de Lèves)- à déposer avec le bulletin d'inscription chez Mme Honoré 33, rue de Fresnay à Lèves (06 61 76 18 51).

Le sapin sera à récupérer à l'espace Soutine le **1^{er} décembre**.

État-civil et urbanisme

État-civil (jusqu'au 16 octobre 2024)

NAISSANCE

26 juillet 2024
Alice et Valentine HAMELIN

27 août 2024
Charlie POUSSIN TROUVÉ

01 octobre 2024
Théophile BOONE

MARIAGES

31 août 2024
Priscille CLAIRON et Rémi MARTIAL

21 septembre 2024
Clarisse SIROT et Franck FOURIAUX

12 octobre 2024
Justine DEGUINE et Matthieu RAFFAELLI

DÉCÈS

26 juillet 2024
Lucette LHOPITEAU épouse GOUGIS

24 août 2024
Philippe LEMAIRE

29 août 2024
Gilbert DOUBLET

05 septembre 2024
Vanessa GOUGIS

09 septembre 2024
Serge ROBIN

30 septembre 2024
Marie BLANDIN de CHALAIN épouse FRUCHARD

Urbanisme (jusqu'au 16 octobre 2024)

Autorisations en instruction

Déclarations préalables

DP 0282092400093 19 rue des Osiers
DP 0282092400095 6 rue du Bout du Val
DP 0282092400098 1 rue d'Ouarville

DP 0282092400102 41 A rue de Josaphat
DP 0282092400103 41 A rue de Josaphat
DP 0282092400104 50 route de Chavannes

DP 0282092400105 9 rue de Longsault

Installation d'un carport
Réfection de la toiture
Remplacement de portail, portillon et clôture
Ajout fenêtre de toit
Abri de jardin
Installation d'un garage démontable
Transformation de combles en chambre

Permis de construire et de démolir

PC 0282092400013 6 rue des Trois Maisons Construction maison individuelle
PC 0282092400014 81 avenue de la Paix Construction immeuble collectif de 10 logements

Autorisations délivrées

Déclarations préalables

DP 0282092400040 1 rue Gérard Philippe REFUS- Isolation extérieure
DP 0282092400078 18 rue Brissot Transformation partiel garage en chambre
DP 0282092400079 4 rue Robert Schuman Rénovation et ravalement de façade
DP 0282092400082 1 résidence des Clos Mullons Clôture
DP 0282092400083 18 rue Jean Moulin Abri de jardin
DP 0282092400087 4 rue des Hauts de Fresnay Abri de jardin
DP 0282092400088 39 rue Jean Moulin Ravalement de façade
DP 0282092400089 3 route de Chavannes Isolation par l'extérieur
DP 0282092400090 8 avenue de la Paix- Bat C Changement de destination d'une surface
DP 0282092400091 27 avenue Marcel Proust ACCORD PARTIEL- Changement de portail
DP 0282092400092 4 rue de la Vau Monnaie REFUS- Abri de jardin
DP 0282092400094 28 avenue Gérard Philippe Volet roulant sur porte d'entrée
DP 0282092400096 27 avenue Marcel Proust Changement de portail
DP 0282092400097 1 B impasse des Trois Maisons Changement de portail + portillon
DP 0282092400099 72 A rue de Bailleau REFUS- Clôture
DP 0282092400100 1 avenue Gérard Philippe Ravalement de façade

DP 0282092400101 71 rue de Bailleau Clôture

Permis de construire et d'aménager
PD 0282092400003 22 rue Alphonse jacquet Démolition local
APE 0282092400005 7 rue de l'Ormeteau "Aux ciseaux de Marion"
PC 0282092400008 Domaine Vallée Royale Construction d'une maison individuelle
PC 0282092400011 74 rue de bailleau Construction maison individuelle
PC 0282092400012 Avenue Soutine Construction maison individuelle
PC 0282092300014M01 10 rue Pablo Neruda Modification de la volumétrie du garage
PC 0282092200027M01 impasse des Trois Maisons Lot A Modification hauteur garage

Conseil municipal

Séance du 09 septembre 2024

1. Exercice 2024 - Budget Ville de Lèves et de l'Espace Soutine - Décisions modificatives 1 - Annexes

Sous réserve du respect des dispositions des articles L. 1612-1, L. 1612-9 et L. 1612-10 du code général des collectivités territoriales, des modifications peuvent être apportées au budget par l'organe délibérant, jusqu'au terme de l'exercice auquel elles s'appliquent.

Dans le cadre de l'exécution budgétaire de l'exercice en cours, il est apparu nécessaire de procéder à des ajustements de crédits entre les différents chapitres du budget principal et du budget annexe de l'Espace Soutine.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),

VU la commission générale en date du 2 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 abstentions (MMES Guillet, Gonzalez-ruiz, Izel et M. Gillot),

AUTORISE les ouvertures et transferts de crédits tels que mentionnés en annexe.

2. Conseil départemental - Demande de subvention dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération

Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération, la ville de Lèves souhaite constituer un temps fort pour la commune et ses alentours par sa cohésion autour des valeurs républicaines.

A ce titre, la ville de Lèves organise un grand évènement populaire synonyme d'un moment de mémoire et d'unité le samedi 21 septembre 2024.

Elle souhaite impliquer les acteurs locaux, parmi lesquels les associations d'anciens combattants et des associations de collectionneurs, avec une approche toute particulière auprès du jeune public (Jeunes sapeurs-pompiers, jeunes du SNU, cadets de la gendarmerie, élèves des écoles), dans un souci de partage de l'histoire locale et de transmission de la mémoire.

Cette journée se déroulera autour de trois temps forts :

- Installation d'un village américain en centre-ville, avec véhicules d'époque, hôpital et infirmerie militaires, expositions, lectures, animations... ;
- Cérémonie officielle l'après-midi, en présence notamment du petit-fils et de l'arrière-petite-fille du colonel Griffith, ainsi que d'une délégation de membres de l'American Friends of Chartres et de la ville anglaise jumelle de Lèves, Nailsworth ;
- Bal populaire en soirée.

Dans ce cadre il est proposé au Conseil municipal de solliciter une subvention auprès du Conseil départemental d'Eure et Loir.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la commission générale en date du 2 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter auprès du Conseil départemental d'Eure et Loir un appui financier au taux le plus large possible pour le projet présenté,

D'AUTORISER monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires liés à la demande de subvention et de percevoir le montant accordé.

3. Demande de subvention dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération

Dans le cadre de la commémoration des 80 ans de la Libération, la ville de Lèves souhaite constituer un temps fort pour la commune et ses alentours par sa cohésion autour des valeurs républicaines.

A ce titre, la ville de Lèves organise un grand évènement populaire synonyme d'un moment de mémoire et d'unité le samedi 21 septembre 2024.

Elle souhaite impliquer les acteurs locaux, parmi lesquels les associations d'anciens combattants et des associations de collectionneurs, avec une approche toute particulière auprès du jeune public (Jeunes sapeurs-pompiers, jeunes du SNU, cadets de la gendarmerie, élèves des écoles), dans un souci de partage de l'histoire locale et de transmission de la mémoire.

Cette journée se déroulera autour de trois temps forts :

- Installation d'un village américain en centre-ville, avec véhicules d'époque, hôpital et infirmerie militaires, expositions, lectures, animations... ;
- Cérémonie officielle l'après-midi, en présence notamment du petit-fils et de l'arrière-petite-fille du colonel Griffith, ainsi que d'une délégation de membres de l'American Friends of Chartres et de la ville anglaise jumelle de Lèves, Nailsworth ;
- Bal populaire en soirée.

Sur proposition de monsieur le Préfet d'Eure et Loir, la ville de Lèves a par ailleurs été labellisée par la Mission nationale du 80^{ème} anniversaire de la Libération.

Dans ce cadre il est proposé au Conseil municipal de solliciter une subvention auprès de la Préfecture d'Eure et Loir.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la commission générale en date du 2 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de solliciter auprès de la Préfecture d'Eure et Loir un appui financier au taux le plus large possible pour le projet présenté,

D'AUTORISER monsieur le Maire ou son représentant à signer tous les actes nécessaires liés à la demande de subvention et de percevoir le montant accordé.

4. Exercice 2024 - Attribution de subventions à l'association « Arc club de la vallée de l'Eure »

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la ville de Lèves apporte un soutien financier par le versement d'une subvention de fonctionnement aux associations.

Après examen des demandes déposées par l'association « Arc club de la vallée de l'Eure », monsieur le Maire propose au Conseil municipal d'attribuer le versement des subventions, pour l'exercice 2024 comme suit :

- Subvention de fonctionnement pour un montant de 1 000 euros ;

- Subvention exceptionnelle pour un montant de 1 500 euros, cette dernière devant participer au financement de l'aménagement du terrain de tir extérieur par l'implantation d'un carport.

Ce soutien financier à titre exceptionnel sera versé sur justificatif.

VU le Code Général des Collectivités territoriales (CGCT),

VU la délibération du conseil municipal en date du 15 février 2024 relative au budget primitif de la commune pour l'année 2024,

VU la délibération n° 91-17 du conseil municipal en date du 19 décembre 2017 relative au règlement d'attribution des aides communales,

VU les demandes de subventions déposées par l'association,

VU la commission générale du 2 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE d'attribuer le versement d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 1 000 euros à l'association « Arc club de la vallée de l'Eure » pour l'exercice 2024,

DECIDE d'attribuer le versement d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 1 500 euros à l'association pour l'exercice 2024 « Arc club de la vallée de l'Eure » pour l'exercice 2024,

AUTORISE monsieur le Maire à procéder aux versements des montants relatifs aux subventions de l'association telles que votés.

5. Approbation du rapport d'activité de la S.P.L. C'Chartres Spectacles – Exercice 2023 - Annexe

Par délibération n° 21-23 en date du 6 avril 2023, le Conseil municipal a approuvé la prise de participation de la Commune de Lèves au capital de la S.P.L. C'Chartres Spectacles par l'achat d'une action d'un montant de 100 euros.

Pour rappel, la Société Publique Locale (S.P.L.) C'Chartres Spectacles a pour objet de promouvoir et développer l'offre en matière de spectacles.

C'est dans ce contexte que la S.P.L. C'Chartres Spectacles s'est vu confier la saison culturelle 2023- 2024 à l'espace Soutine, madame Brigitte Moreau ayant été désignée pour représenter la commune au sein du conseil d'administration de la S.P.L.

Conformément à l'article L. 1524-51 du code général des collectivités territoriales, la représentante au conseil d'administration de la commune de Lèves doit présenter le rapport du mandataire. Celui-ci a pour objectif

- de renforcer l'information de la collectivité territoriale actionnaire et de ses élus ;
- pour les représentants nommés au sein du conseil ou de l'assemblée, de rendre compte de la manière dont ils exécutent leur mandat ;
- de renforcer le contrôle analogue ;
- de s'assurer que la SPL C'Chartres Spectacles agit en conformité avec les positions et les actions engagées par la commune.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU le Code des marchés publics,

VU la délibération 21/23 en date du 6 avril 2023 actant l'adhésion de la commune de Lèves à la S.P.L. C'Chartres Spectacles,

VU la commission générale du 2 septembre 2024,

CONSIDERANT le rapport du mandataire pour la commune de Lèves pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2023,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 abstentions (MMES Guillet, Gonzalez-ruiz, Izel et M. Gillot),

APPROUVE le rapport du mandataire pour la commune de Lèves pour la période du 01 janvier au 31 décembre 2023.

6. Renouvellement du contrat « In House » avec la Société Publique Locale C'Chartres Spectacles - programmation de l'offre de spectacles à l'Espace Soutine et gestion des spectacles saison

2024/2025 - Annexe

Pour rappel, la Société Publique Locale (S.P.L.) C'Chartres Spectacles a pour objet de promouvoir et développer l'offre en matière de spectacles. La Commune de Lèves a le souhait de promouvoir et de développer l'offre de spectacles à l'Espace Soutine et a, dans ce cadre participé au capital social de la S.P.L. Chartres C'Chartres Spectacles par l'acquisition d'une action d'un montant de 100 euros. Le mode de gestion retenu, conforme au Code des Marchés Publics, est réalisé dans le cadre d'une relation quasi régie dit « In House ».

Pour la saison culturelle 2024/2025, il convient de renouveler le contrat fixant les conditions d'exécution de la mission de C'Chartres Spectacles et les obligations de la ville de Lèves.

VU les dispositions du code général des collectivités territoriales,

VU le Code des marchés publics et notamment l'article L 2511,

VU les dispositions du Code général des impôts,

VU les Statuts de la SPL C'Chartres Spectacles,

CONSIDERANT que la Société Publique Locale (S.P.L.) C'Chartres Spectacles a pour objet de promouvoir et développer l'offre en matière de spectacles,

CONSIDERANT la Commune de Lèves projette de poursuivre la promotion et le développement de l'offre de spectacles à l'Espace Soutine et par conséquent devenir actionnaire de la SPL C'Chartres Spectacles,

CONSIDERANT la nécessité de contractualiser ce partenariat pour une nouvelle saison,

VU la commission générale en date du 2 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 23 voix pour, 4 abstentions (MMES Guillet, Gonzalez-ruiz, Izel et M. Gillot),

APPROUVE le principe du mode de gestion « In House », conforme au Code des marchés Publics,

AUTORISE monsieur le Maire à prendre les mesures nécessaires avec la SPL C'Chartres Spectacles pour mener les opérations ou actes afin d'aboutir à une programmation de la salle à l'Espace Soutine et à la gestion des spectacles pour la saison culturelle 2024/2025.

AUTORISE monsieur le Maire à signer les actes à intervenir afférant à la présente délibération.

7. Règlement intérieur de la bibliothèque municipale de Lèves - Annexe

La ville de Lèves est dotée d'une bibliothèque municipale dont la gestion est réalisée par des bibliothécaires bénévoles. Elle souhaite, dans la mesure où les locaux sont strictement accessibles au public, mettre en œuvre un règlement.

Celui-ci a pour objectif de fixer les conditions de fonctionnement de la bibliothèque.

Il est demandé au Conseil Municipal de valider le règlement intérieur de la bibliothèque municipale.

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la commission générale du 2 septembre 2024,

CONSIDERANT la nécessité de préciser le fonctionnement des locaux par la création d'un règlement intérieur,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, 25 voix pour, 4 abstentions (MMES Guillet, Gonzalez-ruiz, Izel et M. Gillot),

APPROUVE le règlement intérieur de la bibliothèque municipale de la

commune de Lèves.

8. Personnel communal - Création de postes « activité accessoire »

En application de l'article L123-7 du Code général de la Fonction Publique, l'agent public peut être autorisé par l'autorité hiérarchique dont il relève à exercer une activité accessoire, lucrative ou non, auprès d'une personne ou d'un organisme public ou privé. Cette activité doit être compatible avec les fonctions confiées à l'agent public, ne pas affecter leur exercice et figurer sur la liste des activités susceptibles d'être exercées à titre accessoire fixées par l'article 11 du décret 2020-69 du 30 janvier 2020.

Aucun acte spécifique n'est réglementairement prévu pour le recrutement au titre d'une activité accessoire. De ce fait, en l'absence de dispositions particulières, le recrutement de ces agents s'effectue selon le droit commun du Statut de la Fonction Publique Territoriale. Pour autant, les créations de postes sous ce régime doivent être renouvelées annuellement.

Il est proposé de renouveler les postes qui font suite à la reconduction et à l'évolution de certaines activités de l'école de musique comme suit :

Filières et grades		Créations heures hebdomadaires
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	Clarinette	5h00
	Cluster/Formation musicale et éveil	4h45
	Percussion	5h30

La rémunération de ces agents sera fixée sur un indice de la grille indiciaire relevant du grade d'Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe, en tenant compte des qualifications et de l'expérience de l'agent recruté.

Les crédits nécessaires à la rémunération de ou des agents nommés et aux charges sociales s'y rapportant seront inscrits au Budget aux chapitres et articles prévus à cet effet.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, notamment son article 34,

VU le décret n° 2007-658 du 2 mai 2007 relatif au cumul d'activités des fonctionnaires, des agents non titulaires de droit public et des ouvriers des établissements industriels de l'Etat,

CONSIDERANT la nécessité d'assurer la continuité de service des cours d'instrument à l'école de musique,

VU la commission générale en date du 2 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de créer les emplois jusqu'au 31 août 2025, 3 postes non permanents, à temps non complets, au titre d'une activité accessoire sur le grade d'assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe comme suit :

Filières et grades		Créations heures hebdomadaires
Assistant d'enseignement artistique principal 1ère classe	Clarinette	5h00
	Cluster/Formation musicale et éveil	4h45
	Percussion	5h30

DE SOLLICITER l'autorisation de cumul de l'employeur principal pour l'exercice de cette activité accessoire et également en cas de renouvellement du besoin dans la limite des dispositions de l'article L 332-23 du Code Général de la Fonction Publique,

AUTORISE monsieur le Maire à signer les contrats selon les modalités ci-dessus.

9. Désignation d'un référent déontologue - Annexe

Dans le but de mettre en œuvre la Charte de l'Élu local, la loi relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification, dite loi 3DS du 21 février 2022 a instauré la possibilité pour tout élu local de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques tels qu'ils sont consacrés dans la Charte.

En application du décret du 6 décembre 2022 relatif au référent déontologue de l'élu local et de l'arrêté du 6 décembre 2022 pris en application du décret, l'article R. 1111-1-A du Code général des collectivités territoriales attribue à l'organe délibérant de la collectivité le soin de désigner un référent pour leurs élus.

Par la présente délibération, il est proposé de désigner le même référent que celui de Chartres métropole, à savoir Madame Emilie Moysan-Jeannard, Maître de conférences en droit public. Elle est désignée intuitu personae et ne peut déléguer cette mission. Son statut indépendant, impartial et ses connaissances juridiques lui confèrent les qualités indispensables attachées à une telle fonction. Il est désigné pour une durée d'un an. Une lettre de mission sera transmise au référent déontologue pour cette période.

Le référent est saisi par voie écrite dématérialisée des demandes des élus. Ces demandes sont exclusivement liées à des questions de déontologie des élus municipaux les concernant. En effet, un élu ne peut pas saisir le référent déontologue de la situation d'un autre élu.

Le référent, après avoir étudié la demande de l'élu, en ayant le cas échéant obtenu des informations supplémentaires afin d'en saisir au mieux le sens et l'objet, émet un avis par écrit dématérialisé à l'auteur de la demande.

Le référent est tenu au strict respect du principe de confidentialité concernant les questions qui lui sont adressées. Le référent déontologue sera indemnisé par la Ville au titre de ses interventions conformément aux dispositions légales et réglementaires, sur une base déclarative.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration dite loi 3DS,

CONSIDERANT la nécessité de désigner un référent déontologue de l'élu local,

VU la commission générale du 2 septembre 2024,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE madame Emilie Moysan-Jeannard comme référent déontologue,

APPROUVE les conditions de cette désignation ainsi que la lettre de mission du référent déontologue,

AUTORISE monsieur le Maire ou son représentant à signer la lettre de mission et tout document y référent.



Retrouvez l'ensemble **des délibérations** et **des annexes** des séances du Conseil municipal sur **leves.fr**.

■ TRIBUNES

MAJORITÉ

5 milliards d'euros. C'est la nouvelle baisse des dotations aux collectivités locales annoncée par le nouveau Gouvernement dans le cadre du Projet de loi de finances 2025, élaboré dans la précipitation de la nécessité de réduire l'abysmal déficit public de l'Etat, après de longues années de mauvaise gestion.

Depuis dix ans, sous les mandats de François Hollande puis d'Emmanuel Macron, les collectivités locales n'auront cessé d'être la variable d'ajustement d'un Etat incapable de se réformer et de résoudre ses problèmes budgétaires. Contrairement à l'Etat, les collectivités locales ont l'obligation de présenter des budgets en équilibre.

Ainsi, 5 milliards d'euros équivalent à 5% des dotations que l'Etat verse à l'ensemble des collectivités. Pour Lèves, cela pourrait représenter 50 000 euros en moins chaque année. N'oublions pas que depuis 2014, nous avons perdu 400 000 euros annuels, entre les baisses de dotations d'une part, et les nouvelles dépenses obligatoires non compensées d'autre part. Sur un budget annuel de fonctionnement de 6 millions d'euros, cela fait beaucoup.

Alors bien entendu, nous sommes favorables à la baisse des dépenses publiques et des impôts, qui ont beaucoup trop augmenté depuis un demi-siècle, avec une dégradation de nombre de nos services publics, sécurité, école et santé en tête.

Mais que chacun prenne ses responsabilités. Car lorsqu'il s'agira de continuer à réduire les capacités de vos communes à agir, c'est votre quotidien qui risque d'en être affecté tout comme le tissu économique local. Nous souhaitons au nouveau Gouvernement de réussir, il en va de l'intérêt de la France. Pour cela, il faudra que soient conduites les réformes courageuses dont nous avons besoin, parmi lesquelles une véritable simplification administrative.

Ici à Lèves, nous avons montré l'exemple, en réduisant depuis dix ans les dépenses de 15%, soit 1 million d'euros annuels, au prix parfois de mesures impopulaires mais nécessaires. Ce qui nous a permis de baisser les taxes locales et de tripler les investissements. Au regard de la situation nationale, nos arbitrages seront rendus plus difficiles. Notre projet de budget 2025 de Lèves devra en tenir compte.

OPPOSITION

le 14 octobre 2024

C'est avec enthousiasme que nous approuvons en septembre 2023 la programmation et la gestion de la saison culturelle à l'Espace Soutine par la SPL C'Chartres Spectacles.

Après 8 ans de privation, une offre culturelle était enfin proposée au public lévois.

Notre groupe est intervenu en conseil municipal pour que le bilan de la fréquentation et des comptes soit présenté à l'issue de la première saison afin de décider ensuite des modifications éventuelles avant le renouvellement du contrat de prestations.

Cependant, le bilan n'a pas été fourni en conseil municipal: combien de spectateurs par représentation, quelles recettes et dépenses ?

En conséquence, en réunion de conseil de septembre 2024, nous nous sommes abstenus lors du vote de la reconduction du contrat.

Par ailleurs, le calendrier des spectacles a été arrêté tardivement au cours de l'été, ce qui rendait impossibles les réservations de salle pour les associations, entreprises et particuliers pendant la période d'octobre à avril.

La saison 2024-2025 vient d'être présentée le 11 octobre avec un spectacle d'ouverture payant. Alors pourquoi ces premières soirées dont l'objectif est de donner envie au public de se déplacer sont-elles gratuites dans les salles environnantes, en particulier à Lucé et au théâtre de Chartres qui sont pourtant sous contrat avec Chartres Spectacles ?

D'autre part, découvrant très tard la programmation de Soutine, alors que les autres salles présentaient leurs plaquettes fin juin ou début septembre, de nombreux amateurs de culture ont déjà choisi leurs sorties.

La programmation qui vient d'être dévoilée ne comporte pas de formule d'abonnement. C'est regrettable car ce système permettrait de fidéliser le public avec un avantage tarifaire et la création d'une communauté de spectateurs.

A l'issue de cette nouvelle saison, nous souhaitons être informés du bilan et associés à la réflexion sur la prochaine programmation.

Nous contacter:
06 81 40 95 42

LES ELUS de la minorité

Lèves-ents



NOVEMBRE

LUNDI 11 NOVEMBRE

Cérémonie du 11 novembre en mémoire de l'Armistice de 1918

10h : office religieux en l'église de Lèves

11h : rassemblement place de l'Eglise pour rejoindre le Monument aux morts en cortège

12h : apéritif sous le préau de l'école Jules Vallain

Ouvert à tous

LUNDI 11 NOVEMBRE

Speed Trail de Lèves

organisé par l'ACLAM

Passage entre 9h30 et 11h15 sur la commune

MERCREDI 13 NOVEMBRE

Inauguration de l'espace enfants de la bibliothèque

Animation et collation pour les enfants

10h - bibliothèque municipale, 39 avenue de la Paix

Ouvert à tous

JEUDI 14 NOVEMBRE

Réunion publique annuelle sur les finances communales

Echange avec le maire sur le compte administratif 2023 et sur les perspectives financières à venir.

18h30 à 20h, mairie salle du Conseil

DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Scène de famille - chorale éphémère

En famille, venez chanter sur la scène de l'espace Soutine

9h30 à 16h30

Infos : 06 60 46 33 63 / chorale.msd@gmail.com

LUNDI 18 NOVEMBRE

Conseil municipal

20h30 mairie, salle du Conseil

Ouvert à tous

VENDREDI 22 NOVEMBRE

Soirée des nouveaux arrivants

19h - mairie, salle du Conseil

Inscription obligatoire avant le 14 novembre

+ d'infos page 26

MARDI 28 NOVEMBRE

Vassilissa

Théâtre musical - jeune public

14h30 espace Soutine - séance scolaire

Tarif plein : 12€ Tarif réduit : 10€ Tarif scolaire : 8€

+ d'infos page 28

SAMEDI 30 NOVEMBRE

Scène de famille - chorale éphémère

En famille, venez chanter sur la scène de l'espace Soutine

16h à 19h

Infos : 06 60 46 33 63 / chorale.msd@gmail.com

VEN 06 DÉCEMBRE

20h30
Espace Soutine



CONCERT DE NOËL

Dimanche 15 décembre
15h - chapelle d'Aligre



MAGIE DE NOËL

au 28 avenue Soutine
Samedi 21 décembre



DÉCEMBRE

DIMANCHE 1^{ER} DÉCEMBRE

Journée de Noël

Animations toute la journée et à partir de 14h30 à l'espace Soutine, la ville de Lèves invite les Lévois à (re)découvrir un dessin animé

+ d'infos page 48

MARDI 03 DÉCEMBRE

Conférence - échange organisée par la Fondation d'Aligre
Actions pour les aidants, rompre l'isolement...

13h45 espace Soutine

Renseignements au 02 37 18 72 33

VENDREDI 06 DÉCEMBRE

La 9^{ème} vie du chat, Chicandier

Théâtre d'humour

20h30 espace Soutine

Chicandier fait une introspection de ses différentes vies passées avec comme leitmotiv : Pourquoi en est-il arrivé là à raconter des conneries sur scène ? Issu d'une famille de médecins, Chicandier devrait être avocat, pharmacien, notaire, dentiste... Un vrai fumier de droite comme il dit !

Tarif plein : 24€ Tarif réduit : 18€

billetterie en ligne sur leves.fr/espacesoutine ou à la billetterie du Théâtre de Chartres et du Off

+ d'infos page 28

DU 09 AU 13 DÉCEMBRE

Distribution des colis de Noël aux séniors

Rendez-vous en mairie, dans la salle du Conseil, pour récupérer votre colis.

+ d'infos page 26

DIMANCHE 15 DÉCEMBRE

Concert de Noël par la chorale Cluster

en partenariat avec Inner Wheel et le Rotary club Chartres deux-vallées, au profit de la Fondation d'Aligre

15h - chapelle d'Aligre

Ouvert à tous

LUNDI 16 DÉCEMBRE

Don du sang

15h à 19h - espace Soutine

Pour prendre RDV : <https://dondesang.efs.sante.fr/>

LUNDI 16 DÉCEMBRE

Conseil municipal

20h30 mairie, salle du Conseil

Ouvert à tous

SAMEDI 21 DÉCEMBRE

C'est Noël au 28 avenue Soutine !

18h à 20h30

Ouvert à tous

En attendant Noël...

Dimanche 1^{er} décembre 2024

La calèche du Père Noël et ses lutins passera dans les rues de Lèves de 9h30 à 12h pour distribuer des chocolats et récolter les dessins des enfants (départ du Clos Bénin, arrivée à l'espace Soutine).

à partir de 11h - Espace Soutine

Vente de sapins

Vente de crêpes, chocolat et vin chauds

Chants de Noël par la chorale Cluster et l'orchestre à cordes de l'école municipale de musique

à partir de 13h30 - Espace Soutine

- Présence du Père Noël et distribution de chocolats
- Dansons pour Noël avec Twirling Dance Club et les Cowboys lévois
- Projection du dessin animé Wish : Asha et la bonne étoile
Séance : 14h30 (durée 1h40)
Réservé aux enfants Lévois avec leurs parents.
Inscription obligatoire via le bulletin distribué dans le cahier des enfants courant novembre ou via leves.fr.
- Résultats du concours de dessins

Avec la participation de l'ALPL, le Comité des fêtes de Lèves et Lèves-toi et Marche